

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1811

3 septembre 2010

SOMMAIRE

AMP Capital Investors (CIF European Infrastructure No. 1) S.à r.l.	86925	INVESCO European Hotel Real Estate V S.à r.l.	86901
Big Smile S.A.	86921	Invesco Munich Hotel Investment S.à r.l.	86899
Biron S.à r.l.	86926	Invesco The Hague Hotel Investment S.à r.l.	86899
Carlbo S.A.	86926	Luxembourg Mainstream Boone County S.à r.l.	86896
ChTPZ Capital S.A.	86926	LuxGateway S.A.	86900
Consultants des Beaux Arts S.A.	86927	Monier Investissement S.C.A.	86921
Dyamatosia Spf S.A.	86927	Morgan Stanley Ganymede Luxembourg S.à r.l.	86903
E.G.I. S.A.	86928	Novartis Finance S.A.	86901
Emred International S.A.	86882	Pentavest S.à r.l.	86902
Five Arrows Co-Investments Feeder IV S.C.A. SICAR	86896	Privalux Management S.A.	86903
Five Arrows Co-Investments S.C.A. SICAR	86897	Ratanja S.A.	86903
Five Arrows Principal Investments International Feeder II S.C.A. SICAR	86897	Ratanja S.A.	86903
Five Arrows Principal Investments S.C.A. SICAR	86897	RRD	86904
Frank Lux S.à r.l.	86898	RRD	86904
Goodman Princeton Holdings (Lux) S.à r.l.	86905	Shipping Investment Trading Company Limited - Luxembourg Branch	86899
Granello S.A.	86882	Société Commerciale d'Investissement S.A.	86902
Graydon S.A.	86927	Spotify Technology S.A.	86920
GSCP Sigma (Lux) S.à r.l.	86928	Spotify Technology S.A.	86920
GSMP 3 Onshore S.à r.l.	86904	Technicalux S.A.	86921
Idamante S.à r.l.	86882	T&F Luxembourg S.A.	86898
I.G. Investments S.A.	86898	Titan Series Luxembourg S.à r.l.	86928
International Group Company S.A.	86900	Travel Retail Investment S.C.A.	86921
INVESCO European Hotel Real Estate II S.à r.l.	86898	Travel Retail Investment S.C.A.	86921
Invesco European Hotel Real Estate IV S.à r.l.	86901	Two Faces Fashion S.à r.l.	86897
INVESCO European Hotel Real Estate S.à r.l.	86902	Vincent Zappone Promotions Immobilières SA	86895
		Wickla Management S.A.	86925

Granello S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 52.809.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentants permanents de ses administrateurs:

Mr. Sjors van der Meer résidant professionnellement au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 31 Mars 2010 en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A., avec effet immédiat.

Mr. Sjors van der Meer résidant professionnellement au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 31 Mars 2010 en tant que représentant permanent de TCG Gestion S.A., avec effet immédiat.

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Par Sjors van der Meer

Représentant permanent

Référence de publication: 2010091498/18.

(100101636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Emred International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 71.916.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2010091465/11.

(100101598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Idamante S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.825.000,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 152.516.

In the year two thousand and ten, on the ninth day of the month of June.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "Idamante S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg incorporated on 19th March 2010 by deed of Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), number 1088, page 52217. The articles of association of the Company (the "Articles") have been amended for the last time by deed of Me Henri Hellinckx, prenamed, on 19th May 2010 not yet published in the Mémorial.

The meeting was presided by Me Katia Panichi, maître en droit, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and scrutineer Me Sophie Bronkart, Maître en droit, residing in Luxembourg,

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The shareholders represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the proxy holders, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appeared from said attendance list, all two million five hundred twenty-nine thousand seven hundred (2,529,700) shares in issue in the Company were represented at the general meeting and the shareholders of the Company declared that they had prior knowledge of the agenda so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items on the agenda.

2. The agenda of the meeting is as follows:

To restructure the issued share capital of the Company by:

(A) creating ten different classes of shares, namely classes A, B, C, D, E, F, G, H, I and J and determining the rights and obligations thereof by amending of the articles of incorporation as set forth below under item (D);

(B) reclassifying all two million five hundred twenty-nine thousand seven hundred (2,529,700) existing shares of the Company into two million five hundred twenty-nine thousand seven hundred (2,529,700) class A shares;

(C) increasing the issued share capital of the Company from its current amount of twenty-five thousand two hundred ninety-seven United States Dollars (USD 25,297) to two million eight hundred twenty-five thousand United States Dollars (USD 2,825,000) by the issue of a total of two hundred seventy-nine million nine hundred seventy thousand three hundred (279,970,300) shares of ten (10) different classes (being twenty-five million seven hundred twenty thousand three hundred (25,720,300) shares of class A and twenty-eight million two hundred fifty thousand (28,250,000) shares per classes B to J) of a nominal value of one cent United States Dollars (USD 0.01) each (the “New Shares”) for a total subscription price of twenty-eight million two hundred twenty-four thousand seven hundred and three United States Dollars (USD 28,224,703) (the “Subscription Price”); subscription to the New Shares by the shareholders of the Company (the “Subscribers”) as set forth in the table below; payment of the Subscription Price by the Subscribers by way of a contribution in kind consisting in claims of a total aggregate amount of twenty-eight million two hundred twenty-four thousand seven hundred and three United States Dollars (USD 28,224,703) against the Company held by the Subscribers (the “Contribution in Kind”); approval of the valuation of the Contribution in Kind at twenty-eight million two hundred twenty-four thousand seven hundred and three United States Dollars (USD 28,224,703), allocation of the nominal value of the new Shares so issued to the share capital, an amount of two hundred eighty-two thousand five hundred United States Dollars (USD 282,500) to the legal reserve and an amount of twenty-five million one hundred forty-two thousand five hundred United States Dollars (USD 25,142,500) to the freely distributable share premium;

Shareholder	Class of shares	Number of New Shares	Contribution
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	A	5,500,350	USD 55,003.50
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	A	5,739,070	USD 57,390.70
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	A	5,690,150	USD 56,901.50
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	A	5,430,300	USD 54,303.00
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	A	3,055,020	USD 30,550.20
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	A	254,150	USD 2,541.50
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	A	51,260	USD 512.60
Total Class A		25,720,300	USD 257,203
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	B	6,041,350	USD 60,413.5
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	B	6,303,570	USD 63,035.7
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	B	6,249,750	USD 62,497.5
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	B	5,964,400	USD 59,644
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	B	3,355,520	USD 33,555.2
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	B	279,150	USD 2,791.5
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	B	56,260	USD 562.6
Total Class B		28,250,000	USD 282,500
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	C	6,041,350	USD 60,413.5
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	C	6,303,570	USD 63,035.7
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	C	6,249,750	USD 62,497.5
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	C	5,964,400	USD 59,644
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	C	3,355,520	USD 33,555.2
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	C	279,150	USD 2,791.5
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	C	56,260	USD 562.6
Total Class C		28,250,000	USD 282,500
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	D	6,041,350	USD 60,413.5
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	D	6,303,570	USD 63,035.7
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	D	6,249,750	USD 62,497.5
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	D	5,964,400	USD 59,644
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	D	3,355,520	USD 33,555.2
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	D	279,150	USD 2,791.5
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	D	56,260	USD 562.6
Total Class D		28,250,000	USD 282,500
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	E	6,041,350	USD 60,413.5
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	E	6,303,570	USD 63,035.7

Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	E	6,249,750	USD 62,497.5
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	E	5,964,400	USD 59,644
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	E	3,355,520	USD 33,555.2
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	E	279,150	USD 2,791.5
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	E	56,260	USD 562.6
Total Class E		<u>28,250,000</u>	<u>USD 282,500</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	F	6,041,350	USD 60,413.5
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	F	6,303,570	USD 63,035.7
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	F	6,249,750	USD 62,497.5
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	F	5,964,400	USD 59,644
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	F	3,355,520	USD 33,555.2
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	F	279,150	USD 2,791.5
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	F	56,260	USD 562.6
Total Class F		<u>28,250,000</u>	<u>USD 282,500</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	G	6,041,350	USD 60,413.5
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	G	6,303,570	USD 63,035.7
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	G	6,249,750	USD 62,497.5
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	G	5,964,400	USD 59,644
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	G	3,355,520	USD 33,555.2
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	G	279,150	USD 2,791.5
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	G	56,260	USD 562.6
Total Class G		<u>28,250,000</u>	<u>USD 282,500</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	H	6,041,350	USD 60,413.5
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	H	6,303,570	USD 63,035.7
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	H	6,249,750	USD 62,497.5
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	H	5,964,400	USD 59,644
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	H	3,355,520	USD 33,555.2
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	H	279,150	USD 2,791.5
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	H	56,260	USD 562.6
Total Class H		<u>28,250,000</u>	<u>USD 282,500</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	I	6,041,350	USD 60,413.5
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	I	6,303,570	USD 63,035.7
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	I	6,249,750	USD 62,497.5
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	I	5,964,400	USD 59,644
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	I	3,355,520	USD 33,555.2
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	I	279,150	USD 2,791.5
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	I	56,260	USD 562.6
Total Class I		<u>28,250,000</u>	<u>USD 282,500</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	I	6,041,350	USD 60,413.5
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	J	6,303,570	USD 63,035.7
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	J	6,249,750	USD 62,497.5
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	J	5,964,400	USD 59,644
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	J	3,355,520	USD 33,555.2
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	J	279,150	USD 2,791.5
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	J	56,260	USD 562.6
Total Class J		<u>28,250,000</u>	<u>USD 282,500</u>
Total		<u>279,970,300</u>	<u>USD 2,799,703</u>

(D) amendment of the Articles by amending articles 5 and 14 and adding a new article as article 15 (with a consequential amendment of the numbering of the articles thereafter) as set forth below:

(i) amendment of article 5 to read as follows:

Art. 5. Share capital.

5.1 The issued share capital of the Company is set at two million eight hundred twenty-five United States Dollars (USD 2,825,000) divided into

twenty-eight million two hundred fifty thousand (28,250,000) Class A Shares,

twenty-eight million two hundred fifty thousand (28,250,000) Class B Shares, twenty-eight million two hundred fifty thousand (28,250,000) Class C Shares, twenty-eight million two hundred fifty thousand (28,250,000) Class D Shares, twenty-eight million two hundred fifty thousand (28,250,000) Class E Shares, twenty-eight million two hundred fifty thousand (28,250,000) Class F Shares, twenty-eight million two hundred fifty thousand (28,250,000) Class G Shares, twenty-eight million two hundred fifty thousand (28,250,000) Class H Shares, twenty-eight million two hundred fifty thousand (28,250,000) Class I Shares, and twenty-eight million two hundred fifty thousand (28,250,000) Class J Shares, each Share with a nominal value of one cent United States Dollars (USD0.01) and with such rights and obligations as set out in the present Articles of Incorporation.

5.2 The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

5.3 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Class (es). In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J).

5.4 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares (in the order provided for in article), such Class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class held by them and cancelled.

5.4.1 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

5.4.2 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Board of Directors and approved by the General Meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B and A shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the General Meeting of Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

5.4.3 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

(ii) amendment of article 14 to read as follows:

Art. 14. Distributions.

14.1 Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

14.2 The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter.

14.3. The shareholders may decide to declare and pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law, in accordance with the provisions set forth hereafter.

14.4. The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

14.5 The dividends declared may be paid in any currency selected by the manager or as the case may be the board of managers and may be paid at such places and times as may be determined by the manager or as the case may be the board of managers. The manager or as the case may be the board of managers may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment. A dividend declared but not paid on a share during five years and not thereafter claimed by the holder of such Share, shall be forfeited by the holder of such share, and shall revert to the Company. No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of Shares.

14.6 In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:

(i) an amount equal to 0.25% of the nominal value of each share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their shares regardless of class, then

(ii) the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last class in the reverse alphabetical order (i.e. first Class J shares, then if no Class J shares are in existence, Class I shares and in such continuation until only class A shares are in existence)

(iii) insertion of a new article 15 “Definitions” to the articles of association as follows and renumbering of the following articles in consequence:

Available Amount	Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that: $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ Whereby: AA= Available Amount NP= net profits (including carried forward profits) P= any freely distributable share premium and other freely distributable reserves CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled L= losses (including carried forward losses) LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles
Interim Accounts	Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.
Interim Account Date	Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.

After deliberation the meeting unanimously took the following resolutions:

Sole resolution

The meeting resolved to restructure the issued share capital of the Company.

The meeting resolved to create ten different classes of shares, namely classes A, B, C, D, E, F, G, H, I and J and to determine the rights and obligations thereof by amending the articles of incorporation as set forth in the agenda.

The meeting resolved to reclassify all the two million five hundred twenty-nine thousand seven hundred (2,529,700) existing shares of the Company into two million five hundred twenty-nine thousand seven hundred (2,529,700) Class A shares.

The meeting then resolved to increase the issued share capital of the Company from its current amount of twenty-five thousand two hundred ninety-seven United States Dollars (USD 25,297) to two million eight hundred twenty-five thousand United States Dollars (USD 2,825,000) by the issue of a total of two hundred seventy-nine million nine hundred seventy thousand three hundred (279,970,300) shares of ten (10) different classes (being twenty-five million seven hundred twenty thousand three hundred (25,720,300) shares of class A and twenty-eight million two hundred fifty thousand (28,250,000) shares per classes B to J) of a nominal value of one cent United States Dollars (USD 0.01) each (the “New Shares”) for a total subscription price of twenty-eight million two hundred twenty-four thousand seven hundred and three United States Dollars (USD 28,224,703) (the “Subscription Price”).

The Subscribers, all here represented by Me Katia Panichi, prenamed, thereupon subscribed for the New Shares so issued as set forth in the table set forth in the agenda for the Subscription Price, so that together with the reclassified shares, the shares of the Company are held as follows:

Shareholder	Class of shares	Number of Shares held
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	A	6,041,350
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	A	6,303,570
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	A	6,249,750
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	A	5,964,400
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	A	3,355,520
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	A	279,150
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	A	56,260
Total Class A		28,250,000

Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	B	6,041,350
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	B	6,303,570
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	B	6,249,750
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	B	5,964,400
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	B	3,355,520
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	B	279,150
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	B	56,260
Total Class B		<u>28,250,000</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	C	6,041,350
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	C	6,303,570
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	C	6,249,750
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	C	5,964,400
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	C	3,355,520
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	C	279,150
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	C	56,260
Total Class C		<u>28,250,000</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	D	6,041,350
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	D	6,303,570
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	D	6,249,750
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	D	5,964,400
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	D	3,355,520
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	D	279,150
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	D	56,260
Total Class D		<u>28,250,000</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	E	6,041,350
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	E	6,303,570
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	E	6,249,750
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	E	5,964,400
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	E	3,355,520
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	E	279,150
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	E	56,260
Total Class E		<u>28,250,000</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	F	6,041,350
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	F	6,303,570
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	F	6,249,750
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	F	5,964,400
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	F	3,355,520
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	F	279,150
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	F	56,260
Total Class F		<u>28,250,000</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	G	6,041,350
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	G	6,303,570
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	G	6,249,750
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	G	5,964,400
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	G	3,355,520
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	G	279,150
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	G	56,260
Total Class G		<u>28,250,000</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	H	6,041,350
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	H	6,303,570
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	H	6,249,750
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	H	5,964,400
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	H	3,355,520
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	H	279,150

Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	H	56,260
Total Class H		28,250,000
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	I	6,041,350
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	I	6,303,570
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	I	6,249,750
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	I	5,964,400
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	I	3,355,520
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	I	279,150
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	I	56,260
Total Class I		28,250,000
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	J	6,041,350
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	J	6,303,570
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	J	6,249,750
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	J	5,964,400
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	J	3,355,520
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	J	279,150
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	J	56,260
Total Class J		28,250,000
Total		282,500,000

The Subscribers fully paid the Subscription Price by a contribution in kind consisting in claims of a total aggregate amount of twenty-eight million two hundred twenty-four thousand seven hundred and three United States Dollars (USD 28,224,703) against the Company held by the Subscribers (the "Contribution in Kind").

The Contribution in Kind has been the subject of a report of the board of managers of the Company dated 8 June 2010 (a copy of which is annexed to the present deed to be registered therewith).

The conclusion of such report reads as follows:

"In view of the above, the Board of Managers believes that the value of the Contribution in Kind amounts to at least twenty-eight million two hundred twenty-four thousand seven hundred and three United States Dollars (USD 28,224,703) being equal to the subscription price of the two hundred seventy-nine million nine hundred seventy thousand three hundred (279,970,300) shares (of different classes) to be issued by the Company for a total subscription price of twenty-eight million two hundred twenty-four thousand seven hundred and three United States Dollars (USD 28,224,703) ."

The meeting resolved to value the Contribution in Kind at twenty-eight million two hundred twenty-four thousand seven hundred and three United States Dollars (USD 28,224,703).

Evidence of the Contribution in Kind to the Company was shown to the undersigned notary.

The meeting resolved to allocate an amount equal to the nominal value of the new shares so issued to the share capital, an amount of two hundred eighty-two thousand five hundred United States Dollars (USD 282,500) to the legal reserve and an amount of twenty-five million one hundred forty-two thousand five hundred United States Dollars (USD 25,142,500) to the freely distributable share premium;

The meeting then resolved to amend articles 5 and 14 of the Articles as set forth in the agenda and to insert a new article 15 "Definitions" to the Articles as set forth in the agenda and to renumber the following articles in consequence.

There being no further item on the agenda the meeting was closed.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at EUR 6,500.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le neuf juin.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés (l' «Assemblée») de «Idamante S. à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, constituée le 19 mars 2010 suivant un acte reçu de Me Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, publié au Mémorial C,

Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), numéro 1088, page 52217. Les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés pour la dernière fois par un acte passé devant M^e Henri Hellickx, prénommé, le 19 mai 2010, non encore publié au Mémorial.

L'assemblée a été présidée par M^e Katia Panichi, maître en droit, résidant à Luxembourg.

A été nommé secrétaire et scrutateur Me Sophie Bronkart, maître en droit, résidant à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. Les associés représentés et le nombre de parts sociales détenues par eux sont indiqués sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste sera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Il résulte de ladite liste de présence que toutes les deux millions cinq cent vingt-neuf mille sept cents (2.529.700) parts sociales émises dans la Société sont représentées à l'assemblée générale et les associés de la Société déclarent qu'ils ont eu connaissance préalable de l'ordre du jour, de sorte que l'assemblée est valablement constituée et peut décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Recomposer le capital social émis de la Société en:

(A) créant dix classes de parts sociales différentes, à savoir les classes A, B, C, D, E, F, G, H, I et J et en déterminant les droits et obligations s'y rapportant en modifiant les statuts de la Société tel que prévu au point (D);

(B) reclassifiant les deux millions cinq cent vingt-neuf mille sept cents (2.529.700) parts sociales existantes de la Société en deux millions cinq cent vingt-neuf mille sept cents (2.529.700) parts sociales de classe A;

(C) augmentant le capital social émis de la Société de son montant actuel de vingt-cinq mille deux cent quatre-vingt-dix-sept Dollars des Etats-Unis (USD 25.297) à deux millions huit cent vingt-cinq mille Dollars des Etats-Unis (USD 2.825.000) par l'émission d'un total de deux cent soixante-dix-neuf millions neuf cent soixante-dix mille trois cents (279.970.300) parts sociales de dix (10) classes différentes (à savoir vingt-cinq millions sept cent vingt mille trois cents (25.720.300) parts sociales de classe A et vingt-huit millions deux cent cinquante mille (28.250.000) parts sociales de classe B à J) d'une valeur nominale de un cent de Dollars des Etats-Unis (USD 0,01) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales») pour un prix total de souscription de vingt-huit millions deux cent vingt-quatre mille sept cent trois Dollars des Etats-Unis (USD 28.224.703) (le «Prix de Souscription»); souscription aux Nouvelles Parts Sociales par les associés de la Société (les «Souscripteurs») comme précisé dans le tableau ci-après; paiement du prix de souscription par les Souscripteurs par un apport en nature consistant en des créances envers la Société pour un montant total de vingt-huit millions deux cent vingt-quatre mille sept cent trois Dollars des Etats-Unis (USD 28.224.703) détenues par les Souscripteurs (l'«Apport en Nature»); approbation de l'évaluation de l'Apport en Nature à vingt-huit millions deux cent vingt-quatre mille sept cent trois Dollars des Etats-Unis (USD 28.224.703); allocation de la valeur nominale des Nouvelles Parts Sociales ainsi émises au capital social, d'un montant de deux cent quatre-vingt-deux mille cinq cents Dollars des Etats-Unis (USD 282.500) à la réserve légale et un montant de vingt-cinq millions cent quarante-deux mille cinq cents (25.142.500) à la prime d'émission librement distribuable,

Souscripteur	Classe de Parts Sociales	Nombre de Parts Sociales	Apport
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	A	5.500.350	USD 55.003,50
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	A	5.739.070	USD 57.390,70
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	A	5.690.150	USD 56.901,50
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	A	5.430.300	USD 54.303
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	A	3.055.020	USD 30.550,20
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	A	254.150	USD 2.541,50
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	A	51.260	USD 512,60
Total Classe A		25.720.300	USD 257.203
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	B	6.041.350	USD 60.413,5
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	B	6.303.570	USD 63.035,7
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	B	6.249.750	USD 62.497,5
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	B	5.964.400	USD 59.644
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	B	3.355.520	USD 33.555,2
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	B	279.150	USD 2.791,5
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	B	56.260	USD 562,6
Total Classe B		28.250.000	USD 282.500
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	C	6.041.350	USD 60.413,5
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	C	6.303.570	USD 63.035,7
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	C	6.249.750	USD 62.497,5

Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	C	5.964.400	USD 59.644
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	C	3.355.520	USD 33.555,2
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	C	279.150	USD 2.791,5
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	C	56.260	USD 562,6
Total Classe C		<u>28.250.000</u>	<u>USD 282.500</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	D	6.041.350	USD 60.413,5
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	D	6.303.570	USD 63.035,7
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	D	6.249.750	USD 62.497,5
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	D	5.964.400	USD 59.644
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	D	3.355.520	USD 33.555,2
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	D	279.150	USD 2.791,5
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	D	56.260	USD 562,6
Total Classe D		<u>28.250.000</u>	<u>USD 282.500</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	E	6.041.350	USD 60.413,5
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	E	6.303.570	USD 63.035,7
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	E	6.249.750	USD 62.497,5
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	E	5.964.400	USD 59.644
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	E	3.355.520	USD 33.555,2
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	E	279.150	USD 2.791,5
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	E	56.260	USD 562,6
Total Classe E		<u>28.250.000</u>	<u>USD 282.500</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	F	6.041.350	USD 60.413,5
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	F	6.303.570	USD 63.035,7
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	F	6.249.750	USD 62.497,5
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	F	5.964.400	USD 59.644
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	F	3.355.520	USD 33.555,2
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	F	279.150	USD 2.791,5
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	F	56.260	USD 562,6
Total Classe F		<u>28.250.000</u>	<u>USD 282.500</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	G	6.041.350	USD 60.413,5
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	G	6.303.570	USD 63.035,7
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	G	6.249.750	USD 62.497,5
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	G	5.964.400	USD 59.644
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	G	3.355.520	USD 33.555,2
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	G	279.150	USD 2.791,5
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	G	56.260	USD 562,6
Total Classe G		<u>28.250.000</u>	<u>USD 282.500</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	H	6.041.350	USD 60.413,5
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	H	6.303.570	USD 63.035,7
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	H	6.249.750	USD 62.497,5
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	H	5.964.400	USD 59.644
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	H	3.355.520	USD 33.555,2
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	H	279.150	USD 2.791,5
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	H	56.260	USD 562,6
Total Classe H		<u>28.250.000</u>	<u>USD 282.500</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	I	6.041.350	USD 60.413,5
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	I	6.303.570	USD 63.035,7
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	I	6.249.750	USD 62.497,5
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	I	5.964.400	USD 59.644
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	I	3.355.520	USD 33.555,2
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	I	279.150	USD 2.791,5
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	I	56.260	USD 562,6
Total Classe I		<u>28.250.000</u>	<u>USD 282.500</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	I	6.041.350	USD 60.413,5

Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	J	6.303.570	USD 63.035,7
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	J	6.249.750	USD 62.497,5
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	J	5.964.400	USD 59.644
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	J	3.355.520	USD 33.555,2
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	J	279.150	USD 2.791,5
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	J	56.260	USD 562,6
Total Classe J		<u>28.250.000</u>	<u>USD 282.500</u>
Total		279.970.300	USD 2.799,703

(D) modifiant les Statuts en modifiant les articles 5 et 14 et en ajoutant un nouvel article 15 (renumérotation des articles suivants en conséquence) tel qu'indiqué ci-après:

(i) modification de l'article 5 qui aura la teneur suivante:

" Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à deux millions huit cent vingt-cinq mille Dollars des Etats-Unis (USD 2.825.000) divisé en

vingt-huit millions deux cent cinquante mille (28.250.000) parts sociales de classe A,
vingt-huit millions deux cent cinquante mille (28.250.000) parts sociales de classe B,
vingt-huit millions deux cent cinquante mille (28.250.000) parts sociales de classe C,
vingt-huit millions deux cent cinquante mille (28.250.000) parts sociales de classe D,
vingt-huit millions deux cent cinquante mille (28.250.000) parts sociales de classe E,
vingt-huit millions deux cent cinquante mille (28.250.000) parts sociales de classe F,
vingt-huit millions deux cent cinquante mille (28.250.000) parts sociales de classe G,
vingt-huit millions deux cent cinquante mille (28.250.000) parts sociales de classe H,
vingt-huit millions deux cent cinquante mille (28.250.000) parts sociales de classe I, et
vingt-huit millions deux cent cinquante mille (28.250.000) parts sociales de classe J

chaque Part Sociale ayant une valeur nominale de un cent de Dollars des Etats-Unis (USD 0,01) et les droits et obligations comme prévus dans les présents Statuts.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des Associés adoptée de la manière requise pour la modification de ces Statuts.

5.3 Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de Parts Sociales y compris par l'annulation de l'entièreté d'une ou de plusieurs Classes de Parts Sociales par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises de cette/ces Classe(s). En cas de rachats et d'annulations de classes de Parts Sociales de tels annulations et rachats de Parts Sociales seront faits dans l'ordre alphabétique inverse (débutant avec la Classe J).

5.4 Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une Classe de Parts Sociales dans l'ordre établi à l'article 5.3), une telle Classe de Parts Sociales donne droit à ses détenteurs au pro rata de leurs détentions dans cette classe, au Montant Disponible (dans la limite cependant du Montant Total d'Annulation tel que déterminé par l'assemblée générale des associés) et les détenteurs de Parts Sociales de la Classe de Parts Sociales rachetées et annulées recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale pour chaque Part Sociale de la Classe concernée détenue par eux et annulée.

5.4.1 La Valeur d'Annulation par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la Classe de Parts Sociales à être rachetée et annulée.

5.4.2 Le Montant Total d'Annulation sera un montant déterminé par le Conseil de Gérance et approuvé par l'Assemblée Générale sur la base de Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B et A sera le Montant Disponible de la Classe considérée au moment de l'annulation de la classe concernée sauf autrement décidé par l'Assemblée Générale des Associés selon la procédure prévue pour une modification des Statuts à condition toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.

5.4.3 A compter du rachat et de l'annulation des Parts Sociales de la Classe concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale sera due et payable par la Société.

(ii) modification de l'article 14 qui aura la teneur suivante:

Art. 14. Distributions.

14.1. Sur le bénéfice net, il sera affecté cinq pourcent (5%) sur le compte réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint dix pourcent (10%) du capital social émis de la Société.

14.2. Le solde sera distribué aux associés après décision de l'assemblée générale des associés conformément aux provisions établies ci-après.

14.3. Les associés peuvent décider de déclarer et de payer des dividendes intérimaires sur la base des comptes sociaux préparés par le gérant, ou le cas échéant par le conseil de gérance, démontrant que suffisamment de fonds sont disponibles pour la distributions, étant entendu que le montant devant être distribué ne pourra pas excéder les profits réalisés depuis

la fin de la dernière année comptable augmentés par les profits reportés et réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes devant être allouées à une réserve devant être établie par la loi, conformément avec les dispositions établies ci-après.

14.4. Le compte prime d'émission peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale des associés conformément aux dispositions établies ci-après. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant du compte prime d'émission au compte réserve légale.

14.5. Les dividendes déclarés peuvent être payés en toutes devises choisies par le gérant ou le cas échéant par le conseil de gérance et pourront être payés en temps et lieu qu'il appartiendra de déterminer par le gérant ou le cas échéant par le conseil de gérance. Le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance peut prendre une décision finale quand aux cours applicable pour traduire les montants des dividendes en la devise de leur paiement. Un dividende déclaré mais non payé pour une part sociale pendant cinq ans, ne pourra par la suite plus être réclamé par le propriétaire d'une telle part sociale, sera perdu pour celui-ci, et reviendra à la Société. Aucun intérêt de sera payé sur les dividendes déclarés et non réclamés, qui seront détenues par la Société pour le compte des détenteurs des parts sociales.

14.6. En cas de déclaration de dividende, un tel dividende devra être alloué et payé comme suit:

(i) un montant équivalent à 0,25% de la valeur nominale de chaque part sociale sera distribué de manière égale à tous les associés au pro rata de leurs parts sociales sans égard à la classe, puis

(ii) le solde du montant total distribué sera alloué en son intégralité aux détenteurs de la dernière classe dans l'ordre alphabétique inversé (i.e. en premier les parts sociales de Classe J, puis si aucune part sociale de Classe J n'existe, les parts sociales de Classe I et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que des parts sociales de Classe A qui existent).

(iii) insertion d'un nouvel article 15 «Définitions» dans les Statuts et renumérotation des articles suivants en conséquence:

Art. 15. Définitions.

Montant Disponible

Signifie le montant total des profits nets de la Société (incluant les profits reportés) augmentés de (i) la prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables et (ii) selon les cas par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la Classe de Parts Sociales annulée mais réduit de (i) toutes pertes (incluant les pertes reportées) et (ii) toutes sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la loi ou des Statuts, déterminées chaque fois sur base des Comptes Intérimaires afférents (pour éviter tout doute sans double calcul) de sorte que:

$$MD = (PN + P + RC) - (Pe + RL)$$

où:

MD= Montant Disponible

PN= Profits Nets (incluant les profits reportés)

P= toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables

RC = montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la Classe de Parts Sociales devant être annulée

Pe= pertes (incluant les pertes reportées)

RL = sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la loi ou des Statuts

Comptes Intérimaires

Signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernés.

Date des Comptes Intérimaires

Signifie la date qui n'étant pas inférieure à huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Classe de Parts Sociales concernée.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolution unique:

L'assemblée a décidé de recomposer le capital social émis de la Société.

L'assemblée a décidé de créer dix classes de parts sociales différentes, à savoir les classes A, B, C, D, E, F, G, H, I et J et de déterminer les droits et obligations s'y rapportant en modifiant les statuts de la Société tel que prévu au point (D) de l'ordre du jour de la présente assemblée.

L'assemblée a décidé de reclassifier les deux millions cinq cent vingt-neuf mille sept cents (2.529.700) parts sociales existantes de la Société en deux millions cinq cent vingt-neuf mille sept cents (2.529.700) parts sociales de classe A.

L'assemblée a ensuite décidé d'augmenter le capital social émis de la Société de son montant actuel de vingt-cinq mille deux cent quatre-vingt-dix-sept Dollars des Etats-Unis (USD 25.297) à deux millions huit cent vingt-cinq mille Dollars des Etats-Unis (USD 2.825.000) par l'émission d'un total de deux cent soixante-dix-neuf millions neuf cent soixante-dix mille trois cents (279.970.300) parts sociales de dix (10) classes différentes (à savoir vingt-cinq millions sept cent vingt

mille trois cents (25.720.300) parts sociales de classe A et vingt-huit millions deux cent cinquante mille (28.250.000) parts sociales de classe B à J) d'une valeur nominale de un cent de Dollars des Etats-Unis (USD 0,01) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales») pour un prix total de souscription de vingt-huit millions deux cent vingt-quatre mille sept cent trois Dollars des Etats-Unis (28.224.703) (le «Prix de Souscription»).

Les Souscripteurs, tous représentés par Me Katia Panichi, prénommée, ont ensuite souscrit aux Nouvelles Parts Sociales ainsi émises tel qu'indiqué dans le tableau figurant à l'ordre du jour de sorte que, ensemble avec les parts sociales reclassifiées, les parts sociales de la Société sont détenues comme suit:

Associés	Classe de Parts Sociales	Nombre de Parts Sociales
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	A	6.041.350
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	A	6.303.570
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	A	6.249.750
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	A	5.964.400
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	A	3.355.520
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	A	279.150
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	A	56.260
Total Classe A		28.250.000
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	B	6.041.350
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	B	6.303.570
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	B	6.249.750
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	B	5.964.400
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	B	3.355.520
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	B	279.150
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	B	56.260
Total Classe B		28.250.000
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	C	6.041.350
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	C	6.303.570
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	C	6.249.750
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	C	5.964.400
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	C	3.355.520
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	C	279.150
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	C	56.260
Total Classe C		28.250.000
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	D	6.041.350
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	D	6.303.570
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	D	6.249.750
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	D	5.964.400
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	D	3.355.520
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	D	279.150
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	D	56.260
Total Classe D		28.250.000
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	E	6.041.350
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	E	6.303.570
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	E	6.249.750
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	E	5.964.400
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	E	3.355.520
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	E	279.150
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	E	56.260
Total Classe E		28.250.000
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	F	6.041.350
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	F	6.303.570
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	F	6.249.750
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	F	5.964.400
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	F	3.355.520

Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	F	279.150
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	F	56.260
Total Classe F		<u>28.250.000</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	G	6.041.350
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	G	6.303.570
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	G	6.249.750
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	G	5.964.400
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	G	3.355.520
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	G	279.150
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	G	56.260
Total Classe G		<u>28.250.000</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	H	6.041.350
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	H	6.303.570
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	H	6.249.750
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	H	5.964.400
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	H	3.355.520
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	H	279.150
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	H	56.260
Total Classe H		<u>28.250.000</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	I	6.041.350
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	I	6.303.570
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	I	6.249.750
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	I	5.964.400
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	I	3.355.520
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	I	279.150
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	I	56.260
Total Classe I		<u>28.250.000</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	J	6.041.350
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	J	6.303.570
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	J	6.249.750
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	J	5.964.400
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	J	3.355.520
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	J	279.150
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	J	56.260
Total Classe J		<u>28.250.000</u>
Total		<u>282.500.000</u>

Les Souscripteurs ont entièrement libéré le Prix de Souscription par un apport en nature consistant en des créances envers la Société pour un montant total de vingt-huit millions deux cent vingt-quatre mille sept cent trois Dollars des Etats-Unis (USD 28.224.703) détenues par les Souscripteurs (l'«Apport en Nature»).

L'Apport en Nature a fait l'objet d'un rapport du conseil de gérance de la Société daté du 8 juin 2010 (dont une copie est annexée au présent acte en vue de son enregistrement).

La conclusion de ce rapport est la suivante:

«Au vu de ce qui précède, le Conseil de Gérance de la Société estime que la valeur de l'Apport en Nature s'élève à au moins vingt-huit millions deux cent vingt-quatre mille sept cent trois Dollars des Etats-Unis (USD 28.224.703) qui équivaut au prix de souscription des deux cent soixante-dix-neuf millions neuf cent soixante-dix mille trois cents (279.970.300) parts sociales (de différentes classes) devant être émises par la Société pour un prix de souscription total de vingt-huit millions deux cent vingt-quatre mille sept cent trois Dollars des Etats-Unis (USD 28.224.703).»

L'assemblée a décidé d'évaluer l'Apport en Nature à vingt-huit millions deux cent vingt-quatre mille sept cent trois Dollars des Etats-Unis (28.224.703).

Une preuve de l'Apport en Nature a été produite au notaire soussigné.

L'assemblée a décidé d'allouer un montant équivalant à la valeur nominale des Nouvelles Parts Sociales ainsi émises au capital social, un montant de deux cent quatre-vingt-deux mille cinq cents Dollars des Etats-Unis (USD 282.500) à la réserve légale et un montant de vingt-cinq millions cent quarante-deux mille cinq cents Dollars des Etats-Unis (USD 25.142.500) à la prime d'émission librement distribuable.

L'assemblée a ensuite décidé de modifier les articles 5 et 14 des Statuts tel qu'indiqué dans l'ordre du jour et d'insérer un nouvel article 15 «Définitions» dans les Statuts tel qu'indiqué dans l'ordre du jour et de renuméroter les articles suivants en conséquence.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui seront supportés par la Société sont estimés à EUR 6.500,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent acte les membres du Bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: K. PANICHI, S. BRONKART et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 juin 2010. Relation: LAC/2010/ 27232. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME – délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 21 juillet 2010.

Référence de publication: 2010097441/713.

(100109179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2010.

Vincent Zappone Promotions Immobilières SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3670 Kayl, 11, rue de Noertzange.

R.C.S. Luxembourg B 80.669.

L'an deux mille dix, le seize juin.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme VINCENT ZAPPONE PROMOTIONS IMMOBILIERES S.A., ayant son siège social à L-3429 Dudelange, 199, rue de Burange, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, numéro B 80.669, constituée suivant acte de Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 8 février 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 791 du 21 septembre 2001, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 16 septembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1573 du 2 novembre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Vincent Zappone, demeurant à Mondercange, qui désigne comme secrétaire Annick Braquet, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Nives Persia, demeurant à Mondercange.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Transfert du siège social à L-3670 Kayl, 11, rue de Noertzange et modification afférente de l'article 2 des statuts.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale des actionnaires, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de transférer le siège social à L-3670 Kayl, 11, rue de Noertzange de sorte que le premier alinéa de l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

"Le siège social est établi à Kayl."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: V. ZAPPONE, A. BRAQUET, N. PERSIA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 juin 2010. Relation: LAC/2010/27485. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 29 juin 2010.

Référence de publication: 2010092730/49.

(100103450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2010.

Five Arrows Co-Investments Feeder IV S.C.A. SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 144.539.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Five ARROWS CO-INVESTMENTS FEEDER IV S.C.A. SICAR

Mr Angelo Luis

Référence de publication: 2010091481/12.

(100101642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Luxembourg Mainstream Boone County S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 146.510.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique en date du 7 juillet 2010 que les personnes suivantes ont démissionné avec effet immédiat de leurs fonctions de gérant de la société:

- Monsieur Manus O'Donnell, né le 1^{er} février 1975 à Dublin (Irlande), et résidant à Lacken Blessington, Co. Wicklow, Dublin (Irlande), (Gérant de catégorie A),

- Monsieur Alain Peigneux, né le 27 février 1968 à Huy (Belgique), et résidant professionnellement au 67, Rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), (Gérant de catégorie B).

Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a été nommée gérant de catégorie B de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

- Monsieur Fabrice Meeuwis, né le 7 juillet 1970 à Düren (Allemagne), et résidant professionnellement au 67, Rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le Conseil de Gérance se compose, depuis le 7 juillet 2010, comme suit:

Gérants de catégorie A

- Monsieur Fintan Whelan,

- Mrs. Eimear Cahalin.

Gérants de catégorie B

- Monsieur Alan Dundon,

- Monsieur Fabrice Meeuwis.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 juillet 2010.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Signature

Référence de publication: 2010094103/31.

(100104400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2010.

Five Arrows Co-Investments S.C.A. SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 144.540.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Five ARROWS CO-INVESTMENTS S.C.A. SICAR

Mr Angelo Luis

Référence de publication: 2010091482/12.

(100101625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Five Arrows Principal Investments International Feeder II S.C.A. SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 144.541.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Five ARROWS PRINCIPAL INVESTMENTS INTERNATIONAL FEEDER II S.C.A.

Mr Angelo Luis

Référence de publication: 2010091483/12.

(100101643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Two Faces Fashion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 148.413.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Five ARROWS PRINCIPAL INVESTMENTS INTERNATIONAL FEEDER S.C.A. SICAR

Mr Angelo Luis

Référence de publication: 2010091484/12.

(100101676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Five Arrows Principal Investments S.C.A. SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 144.542.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Five ARROWS PRINCIPAL INVESTMENTS SCA SICAR

Mr Angelo Luis

Référence de publication: 2010091485/12.

(100101634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Frank Lux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4845 Rodange, 90, rue Joseph Philippart.
R.C.S. Luxembourg B 99.740.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010091489/10.

(100101475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

I.G. Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 66.562.

Réunion du conseil d'administration de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2010

Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration, après avoir constaté que tous les membres étaient présents, a décidé à l'unanimité des voix, de réélire pour une nouvelle période de six ans Monsieur Philippe CHANTEREAU aux fonctions d'Administrateur-Délégué, avec tous pouvoirs d'engager la société par sa seule signature ou par sa signature conjointe à celle d'un autre membre du Conseil d'Administration.

Signatures

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2010091508/15.

(100101390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

T&F Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 152.573.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 8 juin 2010

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 8 juin 2010, que les membres du Conseil d'administration, délibérant valablement, ont décidé d'élire Monsieur François Georges, Expert-Comptable, né le 20 mars 1967 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Président du Conseil d'administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2010.

T&F LUXEMBOURG S.A.

François Georges / Mauro CADORIN

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010092123/17.

(100101653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

INVESCO European Hotel Real Estate II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 7.647.800,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 142.600.

Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prises en date du 1 juillet 2010

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

* Monsieur Jochen Schaefer-Surén

- De nommer:

* Monsieur Andrew Rofe, né le 1 avril 1968 à Northampton, Royaume-Uni, résidant professionnellement au Portman Square House 43-45 Portman Square London W1H 6LY, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 1 juillet 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010091511/18.

(100101593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Invesco Munich Hotel Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 151.590.

Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prises en date du 1^{er} juillet 2010

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

* Monsieur Jochen Schaefer-Surén

- De nommer:

* Monsieur Marc Socker, né le 7 octobre 1976 à Wimbledon, Royaume-Uni, résidant professionnellement au Portman Square House 43-45 Portman Square London W1H 6LY, Royaume-Uni, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

* Monsieur Dennis Twining, né le 7 janvier 1941 à Michigan, Etats Unis D'Amérique, résidant professionnellement au 290 Montant Drive, 33410 Palm Beach Gardens, Florida, Etats Unis D'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2010.

Signature

Signataire autorisé

Référence de publication: 2010091514/23.

(100101518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Shipping Investment Trading Company Limited - Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 100.888.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2010.

EURO-SUISSE AUDIT (Luxembourg)

Signature

Référence de publication: 2010091638/13.

(100101741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Invesco The Hague Hotel Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.861.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 143.783.

Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prises en date du 1^{er} juillet 2010

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

* Monsieur Jochen Schaefer-Surén

- De nommer:

* Monsieur Marc Socker, né le 7 octobre 1976 à Wimbledon, Royaume-Uni, résidant professionnellement au Portman Square House 43-45 Portman Square, London W1H6LY, Royaume-Uni, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2010.

Signature

Signataire autorisé

Référence de publication: 2010091515/20.

(100101541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

LuxGateway S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 117.507.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 6 juillet 2010.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "LuxGateway S.A.", avec siège social à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 117.507), a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Unique résolution

L'assemblée:

a.- accepte la démission de Monsieur Antoine SANTONI, de ses fonctions de Président du Conseil d'administration, d'administrateur et d'administrateur-délégué

b.- nomme aux fonctions d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire se tenant en 2016 Monsieur Yves SCHWARMES, entrepreneur, demeurant à 26 rue Wenschel L-4491 Belvaux, né le 24 août 1966 à Differdange

Vis-à-vis de tiers la société est valablement engagée et représentée par la signature conjointe de deux administrateurs

c.- décide de confirmer mandats des administrateurs en fonction jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire se tenant en 2016 savoir:

(i)- Monsieur Sébastien WATHELET, né à Ottignies L-L-N (Belgique) le 1^{er} juin 1979, informaticien, résidant au 11, rue Robert Schumann, L-4779 Pétange

(ii)- Dr. Rolf-Dietmar KLEIN, ingénieur-diplômé, né à Forstwolfersdorf (Allemagne), le 7 mai 1943, demeurant à D-16348 Wandlitz, Strasse am See 23

Vis-à-vis de tiers la société est valablement engagée et représentée par la signature conjointe de deux administrateurs.

Réunion du conseil d'administration

Ensuite se sont réunis les membres du Conseil d'administration de la société anonyme "LuxGateway S.A.", avec siège social à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 117.507), et ont pris à l'unanimité des voix la résolution suivante Dr. Rolf-Dietmar KLEIN, est nommé Président du Conseil d'administration.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour l'assemblée a été clôturée.

Signé: R.-D.KLEIN, S.WATHELET, Y.SCHWARMES.

POUR LA SOCIETE

JEAN SECKLER

LE NOTAIRE

Référence de publication: 2010092610/34.

(100103359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2010.

I.G.C. S.A., International Group Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 43.932.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 1^{er} juillet 2010 que:

Monsieur Stéfan RICHTER, né le 2 mai 1961 à Paris et demeurant à L-1469 Luxembourg, 112, rue Ermesinde, a été nommé au poste d'administrateur de la société.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010091523/14.

(100101510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Invesco European Hotel Real Estate IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 148.127.

Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prises en date du 1^{er} juillet 2010

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

* Monsieur Jochen Schaefer-Surén

- De nommer:

* Monsieur Andrew Rofe, né le 1^{er} avril 1968 à Northampton, Royaume-Uni, résidant professionnellement au Portman Square House 43-45 Portman Square London W1H 6LY, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2010.

Signature

Signataire autorisé

Référence de publication: 2010091525/20.

(100101578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Novartis Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 141.096.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

Novartis Finance S.A.

Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.

Signatures

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2010091582/15.

(100101599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

INVESCO European Hotel Real Estate V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 149.911.

Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prises en date du 1^{er} juillet 2010

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

* Monsieur Jochen Schaefer-Surén

- De nommer:

* Monsieur Andrew Rofe, né le 1^{er} avril 1968 à Northampton, Royaume-Uni, résidant professionnellement au Portman Square House 43-45 Portman Square London W1H 6LY, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2010.

Signature

Signataire autorisé

Référence de publication: 2010091527/20.

(100101550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

INVESCO European Hotel Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 421.950,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 119.686.

Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prises en date du 1 juillet 2010

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

* Monsieur Adrew Rofe.

- De nommer:

* Monsieur Willem Labuschagne, né le 2 avril 1968 à Empangeni, Afrique du Sud, résidant professionnellement au Portman Square House 43-45 Portman Square London W1H 6LY, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1 juillet 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010091526/18.

(100101600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Société Commerciale d'Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 55.799.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 25 juin 2010 que:

L'Assemblée a réélu au poste d'Administrateur jusqu'à l'Assemblée des Actionnaires qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2009:

Madame Marjorie GOLINVAUX, juriste, demeurant à L-1628 Luxembourg, 7a, rue des Glacis;

Madame Stéphanie LACROIX, juriste, demeurant à L-1628 Luxembourg, 7a, rue des Glacis;

Monsieur Patrick WEINACHT, juriste, demeurant à L-1628 Luxembourg, 7a, rue des Glacis.

L'assemblée a réélu au poste de Commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'Assemblée des Actionnaires qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2009:

La société anonyme BS CONSULTING S.A. (R.C Luxembourg B 45 486), établie et avant son siège social à L-1420 Luxembourg, 117 rue Gaston Diderich.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010091640/21.

(100101508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Pentavest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 154.065.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision des associés de la Société en date du 21 juin 2010 que Monsieur Eric Vanderkerken, né le 27 janvier 1964 à Esch-sur-Alzette, Grand Duché du Luxembourg, résidant 33, Rue Altrescht, L-3635 Kayl, Grand Duché du Luxembourg, a été nommé en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

La démission de Monsieur Alain Steichen est acceptée avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2010.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010091588/16.

(100101522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Privalux Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 27.282.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010091599/10.

(100101509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Ratanja S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 90.332.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2010091606/11.

(100101602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Morgan Stanley Ganymede Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 135.868.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg en date du 1^{er} juillet 2010

"3. Il est décidé de fixer le nombre de gérants à trois et de les réélire jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes 2010:

Mme Brhan Elizabeth Fischer, Mr. Frank Edward Lagerstedt et Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A..

4. Il est décidé de nommer M. Denis REGRAIN, demeurant professionnellement 19, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg, comme commissaire aux comptes en remplacement de M. Noel McNULTY, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes 2010.

Pour la Société

Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2010092366/17.

(100101917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

Ratanja S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 90.332.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires tenue à Luxembourg le 25 juin 2010:

L'Assemblée a décidé de:

- De renouveler le mandat de la société VGD EXPERTS-COMPTABLES S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 6, Rue Jean-Pierre Brasseur, sous le numéro RCS Luxembourg Section B 53 981 en qualité de commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2011.

- De renouveler le mandat de Monsieur Bengt Stenvinkel avec adresse au 4, Tornebladrvay, SE-39293 Kalmar, Suède en qualité d'administrateur de la société jusqu'à l'Assemblée qui se tiendra en 2011.

Pour la Société
Signature

Référence de publication: 2010091607/16.

(100101619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

RRD, Société Anonyme.

Siège social: L-8295 Keispelt, 80A, rue de Kehlen.

R.C.S. Luxembourg B 107.420.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signature

Référence de publication: 2010091622/11.

(100101606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

GSMP 3 Onshore S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 96.137.

—
L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 1^{er} juin 2010, a décidé d'accepter:

- la démission de Simon Cresswell comme gérant de la Société avec effet immédiat au 1^{er} juin 2010.

- la démission de Josephine Mortelliti comme gérant de la Société avec effet au 20 avril 2010.

- La nomination avec effet immédiat au 1^{er} juin 2010 de Véronique Menard, née à Le Loroux-Botttereau (France) le 2 octobre 1973, et résidant professionnellement au 133 Peterborough Court, Fleet Street, GB - EC4A 2BB London, Royaume-Uni.

- La nomination avec effet immédiat au 1^{er} juin 2010 de Maxime Nino, né à Arlon (Belgique) le 13 décembre 1983, et résidant professionnellement au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 1^{er} juin 2010, composé comme suit:

- Gerard MEIJSEN
- Véronique MENARD
- Christophe CAHUZAC
- Maxime NINO
- Michael FURTH
- Eric GOLDSTEIN

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Maxime Nino
Manager

Référence de publication: 2010092819/27.

(100101956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

RRD, Société Anonyme.

Siège social: L-8295 Keispelt, 80A, rue de Kehlen.

R.C.S. Luxembourg B 107.420.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2010091623/11.

(100101608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Goodman Princeton Holdings (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 153.622.

In the year two thousand and ten, on the tenth day of June at 12 noon

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Trust Company Limited, a company limited by shares, with its registered office at 35 Clarence Street, Sydney NSW 2000, Australia (ABN 004 027 749), acting as custodian for Goodman Europe Development Pty Limited (ABN 35 119 827 726), acting as trustee for Goodman Europe Development Trust (ABN 63 257 286 747); and

2. RT Princeton CE Holdings, LLC, a limited liability company governed by the laws of the State of Delaware, with its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware, United States of America, registered under number SRV 100545393,

hereby represented by Stef Oostvogels, avocat, residing professionally in Luxembourg, by virtue of two proxies dated 9 June 2010 given under private seal by the aforementioned existing shareholders (the "Existing Shareholders").

The said proxies, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Existing Shareholders, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to enact the following:

That the Existing Shareholders are the current shareholders of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the name of "Goodman Princeton Holdings (Lux) S.à r.l." governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8, rue Heine L-1720 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in process of registration with the Luxembourg Trade and Companies' Register and incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in the Grand Duchy of Luxembourg, dated 20 May 2010, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (hereafter referred to as the "Company"). The Company's articles of association have not been amended since that date.

The share capital of the Company is currently set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares (parts sociales), with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

The Existing Shareholders, duly represented as stated hereinabove, having recognized to be fully informed of the resolutions to be taken, have decided to vote on all items of the following agenda:

a) Following the change in the shareholding of the Company, decision to fully restate the articles of association of the Company;

b) Subsequent amendment and restatement of the articles of association of the Company; and

c) Miscellaneous.

Consequently, on the basis of the above agenda, the Existing Shareholders have unanimously taken the following resolutions:

First resolution

Following the change in the shareholding of the Company, the Existing Shareholders RESOLVE to fully amend and restate the articles of association of the Company.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the Existing Shareholders RESOLVE to amend the Company's articles of association and to restate them, so that they shall henceforth read as follows:

Art. 1. Definitions. In addition to the other terms defined in other clauses of these articles of association, the following words and terms shall have the following meanings if and when written with capital letters:

"A Director"

means a Director appointed as class A Director pursuant to the Articles;

"A Share"

means an A ordinary share in the share capital of the Company having a par value of one Euro (EUR 1);

"Articles"

means these articles of association of the Company;

"Associate"

means:

(a) in the case of a company, a subsidiary undertaking or parent undertaking of the Company, and any other subsidiary undertaking of such parent undertaking; and

(b) in any other case, any body corporate or unincorporated association (included but not limited to a partnership, limited partnership or trust) directly or indirectly controlled by the person concerned,

provided that:

(i) neither CB Richard Ellis Inc or any of its subsidiaries shall be deemed to be an Associate of RT Princeton CE Holdings, LLC;

(ii) in the case of Goodman Europe Development Trust (acting by its trustee Goodman Europe Development Pty Ltd), Goodman Europe (Lux) S.A. and Goodman Operators (UK) Limited shall be deemed to be an Associate of Goodman Europe Development Trust; and

(iii) an Excluded Entity shall be deemed not to be an Associate of Goodman Europe Development Trust or Goodman Europe (Lux) S.A.;

"B Director"

means a Director appointed as class B Director pursuant to the Articles;

"B Share"

means a B ordinary share in the share capital of the Company having a par value of one Euro (EUR 1);

"Board"

means the board of directors (conseil de gérance) of the Company;

"Business Day"

means a day other than a Saturday, Sunday or a day on which banks are authorised to close in the City of Luxembourg or the City of London;

"Chairman"

means the chairman of the Board from time to time;

"Companies Law"

means the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time;

"Company"

has the meaning given to that term in article 2;

"Company Buy-Sell Notice"

has the meaning given to that term in article 7.5;

"Company Offeree"

has the meaning given to that term in article 7.5;

"Company Offeror"

has the meaning given to that term in article 7.5;

"Company Sell Offer"

has the meaning given to that term in article 7.5;

"Director"

means a director (gérant) designated as an A Director or a B Director, as the case may be, appointed in accordance with the Articles and the expression "Directors" shall be construed accordingly;

"Encumbrance"

includes any mortgage, charge (fixed or floating), pledge, lien, hypothecation, guarantee, trust, right of set-off or other third party right or interest (legal or equitable) including any assignment by way of security, reservation of title or other security interest of any kind, however created or arising, or any other agreement or arrangement (including a sale and repurchase agreement) having similar effect;

"Estimated Gross Asset Value"

has the meaning given to that term in article 7.5;

"Excluded Entity"

means:

(a) any person in respect of which Goodman Europe (Lux) S.A. or any of its Associates has been appointed as an investment or asset adviser or manager (whether discretionary or not), other than Goodman Limited or any of its Associates; or

(b) any fund, joint venture, investment club, collective investment scheme, pooled investment vehicle or similar entity (whether incorporated or unincorporated) which is owned in part, managed or advised by Goodman Europe (Lux) S.A. or any of its Associates,

provided that Goodman Europe (Lux) S.A. (or any of its assignees as investment adviser or property services adviser to the Company which is an Associate of Goodman Limited) shall be an Excluded Entity;

"Financial Year"

in relation to the Company, means a financial accounting period of 12 months ending 31 December, but in the first year the Company is formed, means the period starting with the day the Company is formed and ending on 31 December 2010, and in the last year of the Company the period from 1 January in such year to the date of dissolution of the Company;

"Gross Asset Value"

means the gross asset value of all the Company's assets and any indirect investment vehicle's assets taking into account the amount that would be distributed to the relevant Shareholder if the Company's assets were sold at the date of the Company Buy-Sell Notice for the Estimated Gross Asset Value and the Company and its subsidiaries were wound up and all debts and liabilities of the group repaid or discharged and the proceeds following such winding up were distributed to the Shareholders;

"Luxembourg"

means the Grand Duchy of Luxembourg;

"Quarter"

means a quarter of the Financial Year each such quarter ending on 31 March, 30 June, 30 September or 31 December;

"Quarter End"

means the last day of each Quarter;

"Reserved Matters"

means the reserved matters listed in any applicable Shareholders' Agreement notably the winding up of the Company and of any indirect investment vehicle, including:

- (a) the method of divestment of all assets of the Company as a portfolio or as individual properties;
- (b) the admittance of a third party Shareholder into the Company; and
- (c) alteration to the Articles or to the articles of association of any indirect investment vehicle.

"Share"

means any share (part sociale) in the subscribed share capital of the Company of whatever class, having a par value of one Euro (EUR 1) each, and the expression "Shares" shall be construed accordingly;

"Shareholder"

means any person registered in the register of the Company, in application of Article 185 of the Companies Law, as the holder of a Share from time to time, and the expression "Shareholders" shall be construed accordingly; and

"Shareholders Agreement"

means any shareholder agreement in force that might be entered into by and between the Company and the Shareholders with respect to the Company.

Words in these definitions in the singular include the plural and vice versa.

Art. 2. Corporate form. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular the Companies Law, as well as by the Articles, which specify in the articles 7.1 and 9 the exceptional rules applying to a one member company (société à responsabilité limitée unipersonnelle).

Art. 3. Corporate object. The object of the Company is (a) the acquisition and holding of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such holdings and (b) the investment in, the acquisition, the disposal of and the retaining by any means (including but not limited to acquisition, assignments, sub-participations, credit derivatives, guarantees or otherwise) of loans, bonds and other debt instruments, shares, warrants and other equity instruments or rights, including without limitation, any kind of shares, notes, debentures, convertible securities and swaps and other derivative instruments, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, and obligations (including but not limited to synthetic securities obligations).

The Company may provide any financial assistance to the undertakings in which the Company has a participating interest or which form a part of the group of companies to which the Company belongs such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form in respect of its own or any other group company's obligations and debts.

The Company may also (a) borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes, securities, debentures and certificates for the purposes listed in the preceding paragraphs, (b) grant security over all or any part of the assets of the Company in connection with and for the purposes listed under the preceding paragraphs, (c) enter into agreements, including but not limited to, underwriting agreements, credit agreements, marketing agreements, selling agreements,

contracts for services, bank securities and cash administration agreements and agreements creating security in connection with the object in the preceding paragraphs and (d) invest, directly or indirectly, in development or commercial utilisation of property or real-estate.

The object of the Company as specified in the preceding paragraphs shall be construed in the widest sense so as to include any activity, operation, transaction or purpose which is directly or indirectly related or conducive thereto it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity by the financial sector.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 5. Denomination. The Company has the denomination “Goodman Princeton Holdings (Lux) S.à r.l.”.

Art. 6. Registered office. The registered office is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the sole Director or in case of plurality of Directors, by a decision of the Board.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 7. Share capital - Shares.

7.1 - Share capital

The Company’s corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) Shares as follows:

CLASS OF SHARES	NUMBER OF SHARES
Class A Shares	2,500
Class B Shares	10,000
TOTAL	12,500

All with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) per Share are fully subscribed and entirely paid up.

At the moment and as long as all the Shares are held by only one Shareholder, the Company is a one man company (société unipersonnelle) in the meaning of article 179 (2) of the Companies Law. In this contingency, articles 200-1 and 200-2 of the Companies Law, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole Shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

7.2 - Profit participation

Each Share entitles to a fraction of the corporate assets and profits in direct proportion to the number of Shares in existence.

7.3 - Indivisibility of Shares

Towards the Company, the Company’s Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7.4 - Transfer of Shares

No Shareholder shall be entitled to sell, transfer, grant any Encumbrance over or otherwise dispose of any Share or grant any interest in any Share except if expressly permitted under and in compliance with the provisions of these Articles and any applicable Shareholders Agreement.

A Shareholder may at any time transfer all (but not some) of its Shares to any of its Associates in compliance with the requirements of article 189 and 190 of the Companies Law and the provisions of any existing Shareholders’ Agreement provided that:

- the transferor provides such evidence as the other Shareholders may reasonably require that the transferee is an Associate of the transferor and can comply with the obligations on its part in any applicable Shareholders Agreement;
- the Company or the other Shareholders are not adversely affected by such transfer;
- all costs and expenses in relation to such transfer are borne by the transferor, and the other Shareholders and the Company are indemnified accordingly;
- if the transferee ceases to be an Associate of the transferor, the transferee shall, and the transferor shall procure that the transferee shall, immediately transfer all its Shares which it holds back to the transferor or to another Associate of the transferor; and
- all (but not some) entitlement of the Shareholder to any financial instrument issued by the Company are transferred at the same time as the transfer of the Shares.

Shares may not be transferred inter vivos to non-Shareholders other than an Associate unless Shareholders unanimously agree.

Transfers of Shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of article 1690 of the Civil Code and/or any existing Shareholders Agreement.

No Shares shall be allotted or transferred to, and no person shall be registered as holder of Shares, unless he has entered into and delivered to the Company an instrument of adherence with respect to all applicable Shareholders Agreements in a legally binding manner.

7.5 - Buy-Sell Option

At any time after the 10 June 2013, any Shareholder wishing to exit the Company (the "Company Offeror") may serve notice (the "Company Buy-Sell Notice") on the Company and the other Shareholders (the "Company Offeree") stating that the Company Offeror is exercising its rights pursuant to this article 7.5 and specifying the Company Offeror's estimate of the Gross Asset Value of the Company (the "Estimated Gross Asset Value") from which the corresponding price per A Share or B Share (as appropriate) and the value of any financial instrument issued by the Company held by the relevant Shareholder shall be calculated in accordance with the provisions of this article 7.5 and at which the Company Offeree may elect either:

- to buy the Company Offeror's interest in the Company (the "Company Buy Offer"); or
- to sell the Company Offeree's interest in the Company to the Company Offeror (the "Company Sell Offer"),

provided that, the price per A Share or B Share (as appropriate) and the price of the relevant financial instrument issued by the Company, offered by the Company Offeror shall be determined by reference to the value of the relevant Shares or any financial instrument issued by the Company taking into account the amount that would be distributed to the relevant Shareholder if the Company's assets were sold at the date of the Company Buy-Sell Notice for the Estimated Gross Asset Value and the Company and its subsidiaries were wound up and all debts and liabilities of the Company and of its direct and indirect subsidiaries repaid or discharged and the proceeds following such winding up were distributed to the Shareholders in application of the provisions of any existing Shareholders Agreement, provided further that the price per A Share or B Share (as appropriate) and the price of the relevant financial instrument issued by the Company shall be such amount as agreed between the Company Offeree and the Company Offeror in accordance with the principles contained in this article 7.5 or, where such amount cannot be agreed, to be determined by the auditors of the Company in accordance with the principles contained in this article 7.5 (or if they shall fail, or decline, to do so) a firm of chartered accountants agreed upon by the Shareholders or in the event of failure to so agree nominated by the president (or the next most senior officer available) of the Institute of Chartered Accountants upon the application of either Shareholder. The auditor (or chartered accountants) shall act as an expert (and not an arbitrator) and the determination of the auditor (or chartered accountants) shall be final and binding on the parties except for manifest error which shall be corrected forthwith.

Upon service of the Company Buy-Sell Notice, the Company Offeree shall have the option to elect to accept either the Company Buy Offer or the Company Sell Offer, in each case by serving written notice on the Company and the other Shareholders within sixty (60) days after the date of service of the Company Buy-Sell Notice or if later when the price per A Share or B Share (as appropriate) and the price of the relevant financial instrument issued by the Company is agreed or determined, failing which the Company Offeree shall be deemed to have accepted the Company Sell Offer.

Upon acceptance (or deemed acceptance) of the Company Buy Offer or the Company Sell Offer, as the case may be, the Shareholders shall complete the transfer of the relevant interest in the Company at the relevant price per Share or price of each financial instrument issued by the Company. Completion of the sale and purchase of the relevant interest in the Company shall take place at the registered office of the Company on the date which is thirty (30) Business Days after the date of acceptance (or deemed acceptance).

If the Company Offeree accepts the Company Buy Offer but the Company Offeree fails to pay the relevant price per Share and per any financial instrument issued by the Company or complete the transfer of the Company Offeror's interest in the Company within the prescribed time period of thirty (30) Business Days after the date of service of the relevant notice and acceptance, other than due to the fault or delay of the Company Offeror, the Company Offeror may, within one hundred and eighty (180) days after the expiry of the relevant thirty (30) Business Days period, sell its interest in the Company to a third party, provided that the purchase price of such interest is not less than eighty five per cent (85%) of the price per Share or per any financial instrument (as appropriate) issued by the Company of the Company Offeror's Shares and any financial instrument issued by the Company agreed or determined in accordance with this article 7.5.

The Shareholder acquiring the other Shareholder's interest in the Company pursuant to this article 7.5 may nominate another person (including a third party), subject to compliance with the requirements of article 189 and 190 of the Companies Law, to purchase the other Shareholder's interest in the Company, provided that the selling Shareholder receives the price per Share and per any financial instrument issued by the Company pursuant to the relevant Company Buy Offer or Company Sell Offer.

7.6 - Registration of Shares

All Shares are in registered form.

Art. 8. Management.

8.1 - Appointment and removal

The Company is managed by one or more Directors. If several Directors have been appointed, they will constitute a Board. Each Director shall be appointed by the Shareholders' meeting as an A Director or a B Director. The Director(s) need not to be Shareholder(s).

The Directors shall be appointed by the general meeting of Shareholders in accordance with the following rules:

8.1.1. the holders of A Shares shall be entitled to present a joint list of up to three (3) candidates including at least one (1) Luxembourg resident;

8.1.2. the holders of B Shares shall be entitled to present a joint list of up to four (4) candidates including at least two (2) Luxembourg residents;

8.1.3. the general meeting of Shareholders shall appoint up to two (2) A Directors but not less than one (1) A Director, including at least one (1) Luxembourg resident, from the list of candidates nominated by the holders of A Shares and up to three (3) B Directors but not less than two (2) B Directors, including at least two (2) Luxembourg residents, from the list of candidates nominated by the holders of B Shares.

The Directors may be revoked ad nutum by the general meeting of Shareholders. In such case a replacement shall be appointed in compliance with the above procedures.

In the event an A Director resigns or is revoked, the holders of A Shares shall present a joint list of at least two (2) candidates and the general meeting of Shareholders shall appoint a new A Director from such list in replacement of the resigned/revoked A Director. In the event the resigned/revoked A Director was a Luxembourg resident, the nominee shall also be a Luxembourg resident.

In the event a B Director resigns or is revoked, the holders of B Shares shall present a joint list of at least two (2) candidates and the general meeting of Shareholders shall appoint a new B Director from such list in replacement of the resigned/revoked B Director. In the event the resigned/revoked B Director was a Luxembourg resident, the nominee shall also be a Luxembourg resident.

8.2 – Powers

All powers not expressly reserved by Companies Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the sole Director, or in case of plurality of Directors of the Board.

8.3 - Representation and signatory power

In dealing with third parties as well as in justice, the Directors will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided the terms of this article 8.3 shall have been complied with.

The Company shall be bound (A) by the sole signature of its sole Director or by the sole signature of any Director if only A Directors or only B Directors are appointed, or (B) by the joint signature of any two Directors if an A Director and B Director have been appointed.

The sole Director, or in case of plurality of Directors, the Board may sub-delegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The sole Director, or in case of plurality of Directors, the Board will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

8.4 - Chairman, secretary, procedures

The Board may choose among its members a Chairman.

The Chairman shall be appointed by the Board in accordance with the following rules:

8.4.1. the position of Chairman shall be held for alternate periods of six (6) months by an A Director or a B Director;

8.4.2. the Chairman must be resident in Luxembourg;

8.4.3. the first Chairman shall be appointed among A Directors;

8.4.4. in case of equality of votes the Chairman shall not have casting vote; and

8.4.5. in case the Chairman shall not be able to attend any meeting of the Board another Director of the same class shall act as Chairman of the said meeting.

The Board may also choose a secretary, who need not be a Director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the Board.

The Board shall meet on a regular basis, and in any event within a two (2) months period following each Quarter End.

The meetings of the Board are convened by any Director with not less than seventy-two (72) hours notice specifying the date, time and place of the meeting and the business to be transacted at that meeting. The Board may validly debate and take decisions without prior notice if all the Directors are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

The resolutions of the Board shall be recorded in the minutes, to be signed by the Chairman, or in his absence by an A Director and a B Director or by a notary public, and recorded in the corporate book.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the Chairman, by the secretary or by any Director.

The Board can deliberate or act validly only if at least (i) a majority of the Directors is present or represented, (ii) a majority of the Directors presents are in Luxembourg at all times during the meeting, and (iii) one (1) A Director and two (2) B Directors are present or represented. If the quorum of Directors is not present at all times during a meeting of the Board, such meeting shall be adjourned and reconvened at such time and place in Luxembourg as determined by the Directors present (provided that notice of the time, date and place of the reconvened meeting is given to each person entitled to attend the meeting not less than forty eight (48) hours before the meeting).

Resolutions shall be adopted if approved by at least a majority of the votes of the A Directors and by a majority of the votes of B Directors present or represented at such meeting.

Where there is a tie amongst the A Directors or amongst the B Directors, as the case may be, between those who vote in favor and those who vote against a resolution, then such Directors shall be deemed to have voted against the proposed resolution.

Any A Director may act at any meeting of the Board by appointing in writing another A Director as his proxy. An A Director may also appoint another A Director to represent him by phone to be confirmed at a later stage.

Any B Director may act at any meeting of the Board by appointing in writing another B Director as his proxy. A B Director may also appoint another B Director to represent him by phone to be confirmed at a later stage.

Resolutions in writing approved and signed by all Directors shall have the same effect as resolutions passed at the Board, provided that at least a majority of the Directors signing the resolutions have signed them in Luxembourg. Such approval may be in a single or in several separate documents.

Any Director may participate in Board meetings by means of a conference telephone or similar communication equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other and participation in a meeting in this manner shall be deemed to constitute presence in person at such meeting provided that at least one (1) Board meeting in a twelve (12) months period should be held in person.

8.5 - Liability of Directors

The Director(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 9. General shareholders' meeting. The single Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting.

In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares he owns. Each Shareholder shall dispose of a number of votes equal to the number of Shares held by him. Any general Shareholders' meeting can deliberate or act validly only if all Shareholders are present or represented. Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders of A Shares and B Shares both adopt them.

The Reserved Matters require unanimous approval of the general meeting of Shareholders.

Art. 10. Annual general shareholders' meeting. If the number of Shareholders exceeds twenty-five (25), an annual general meeting of Shareholders shall be held, in accordance with article 196 of the Companies Law at the registered office of the Company, or at such other place and time in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the first Monday of the month of June at 11.30 A.M. If such day is not a Business Day, the annual general meeting shall be held on the next following Business Day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board, exceptional circumstances so require.

Art. 11. Audit. If the number of Shareholders exceeds twenty-five (25), the operations of the Company shall be supervised by one (1) or more statutory auditors in accordance with article 200 of the Companies Law who need not to be Shareholder. If there is more than one (1) statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors (conseil de surveillance).

Art. 12. Financial year – Annual accounts.

12.1 - Financial Year

The Company's Financial Year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December.

12.2 - Annual accounts

Each year, the sole Director, or in case of plurality of Directors, the Board prepares an inventory, including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

Each Shareholder, either personally or through an appointed agent, may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, balance sheet, profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor (s) set-up in accordance with article 200 of the Companies Law.

Art. 13 - Distribution of profits.

13.1 - General

The gross profit of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit.

An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to a statutory reserve, until and as long as this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the Shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company.

The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution shall be taken by the general meeting of Shareholders.

13.2 – Interim Dividends

The sole Director or, in case of plurality of Directors, the Board may, subject to the following conditions, decide to distribute advances on dividends:

- a) the annual accounts of the last Financial Year have been approved;
- b) interim accounts shall be drawn-up not earlier than two (2) months before the date of the decision of the sole Director or, in case of plurality of Directors, the Board to distribute an advance on dividends; and
- c) the amount to be distributed may not exceed total profits made since the end of the last Financial Year for which the annual accounts have been approved, plus any profits carried forward and sums drawn from reserves available for this purpose, less losses carried forward and any sums to be placed to reserve pursuant to the requirements of the Companies Law or of the Articles.

In any case, the distribution of advances on dividends shall remain subject to the provisions of article 201 of the Companies Law, which provides for a recovery against the Shareholder(s) of the dividends which have been distributed to it/them but do not correspond to profits actually earned by the Company. Such action for recovery shall prescribe five (5) years after the date of the distribution.

Art. 14. Dissolution - Liquidation. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of Shareholders in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 15. Reference to the companies law. Reference is made to the provisions of the Companies Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

There being no further business, the meeting is terminated.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dixième jour du mois de juin à 12 HEURES

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. Trust Company Limited, une company limited by shares, ayant son siège social à 35 Clarence Street, Sydney NSW 2000, Australie (ABN 004 027 749) agissant en qualité de dépositaire pour Goodman Europe Development Pty Limited (ABN 35 119 827 726) agissant en qualité de trustee pour Goodman Europe Development Trust (ABN 63 257 286 747); et

2. RT Princeton CE Holdings, LLC, une limited liability company, régie par les lois de l'État de Delaware, ayant son siège social au 1209, Orange Street, Wilmington, Conté de New Castle, Delaware, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée sous le numéro SRV 100545393,

ici représentées par Stef Oostvogels, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu de deux procurations établies sous seing privé datées du 9 juin 2010 données par les associés actuels susmentionnés (les «Associés Actuels»).

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

Les Associés Actuels, représentés comme stipulé ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Que les Associés Actuels sont les actuels associés d'une société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de "Goodman Princeton Holdings (Lux) S.à r.l." régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 8, rue Heine, L-1720 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de

Commerce et des Sociétés de Luxembourg et constituée par acte du notaire Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence au Grand-Duché de Luxembourg, en date du 20 mai 2010, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après désignée comme la «Société»). Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis cette date.

Le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

Les Associés Actuels, dûment représentés comme décrit ci-dessus, ont reconnu être dûment informés des résolutions à prendre, ont décidé de voter sur tous les points de l'agenda reproduits ci-après:

- a) Suite au changement dans l'actionnariat de la Société, décision de refondre totalement les statuts de la Société;
- b) Subséquente modification et refonte des statuts de la Société; et
- c) Divers.

En conséquence, sur la base de l'ordre du jour ci-dessus, les Associés Actuels ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Suite au changement dans l'actionnariat de la Société, les Associés Actuels DECIDENT de modifier et de refondre totalement les statuts de la Société.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, les Associés Actuels DECIDENT de modifier et de refondre les statuts de la Société comme suit:

Art. 1^{er}. Définitions. En plus d'autres termes définis dans les autres clauses de ces statuts, les mots et les termes suivants auront la signification suivante, lorsqu'ils sont écrits avec des majuscules:

«Gérant A»

Signifie un Gérant nommé en qualité de Gérant de classe A suivant les Statuts;

«Part Sociale A»

Signifie une part sociale ordinaire A dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-);

«Statuts»

Signifie les présents statuts de la Société;

«Personne Liée»

Signifie:

(a) Dans le cas d'une société, une entreprise filiale ou entreprise mère de la Société, et tout autre entreprise filiale de telle entreprise mère; et

(b) Dans tout autre cas, toute personne morale ou toute association ne bénéficiant pas de la personnalité juridique (y compris mais sans être limitée à une société en nom collectif, une société en commandite simple ou un trust) directement or indirectement contrôlée par la personne concernée,

Étant entendu que:

(i) Ni CB Richard Ellis Inc ni aucune de ses filiales sera considérée comme une Personne Liée à RT Princeton CE Holdings, LLC;

(ii) Dans le cas de Goodman Europe Development Trust (agissant par son trustee Goodman Europe Development Pty Limited), Goodman Europe (Lux) S.A. et Goodman Operators (UK) Limited seront considérés comme étant une Personne Liée à Goodman Europe Development Trust; et

(iii) Une Entité Exclue ne sera pas considéré comme une Personne Liée à Goodman Europe Development Trust or Goodman Europe (Lux) S.A.;

«Gérant B»

Signifie un Gérant nommé en qualité de Gérant de classe B suivant les Statuts;

«Part Sociale B»

Signifie une part sociale ordinaire B dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-);

«Conseil»

Signifie le conseil de gérance de la Société;

«Jour Ouvrable»

Signifie un jour autre que le samedi, le dimanche ou un jour pour lequel les banques sont autorisées à fermer à Luxembourg Ville ou à Londres Ville;

«Président»

Signifie le président du Conseil à tout moment;

«Loi sur les Sociétés Commerciales»

Signifie la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée;

«Société»

A la signification telle que décrite à l'article 2;

«Notification Achat-Vente de la Société»

A la signification telle que décrite à l'article 7.5;

«Destinataire de l'Offre»

A la signification telle que décrite à l'article 7.5;

«Offrant»

A la signification telle que décrite à l'article 7.5;

«Offre de Vente de la Société»

A la signification telle que décrite à l'article 7.5;

«Gérant»

Signifie un gérant nommé en qualité de Gérant A ou Gérant B, le cas échéant, nommé conformément aux Statuts, et l'expression «Gérants» sera interprétée en conséquence;

«Charge»

Signifie toute hypothèque, charge (fixe ou flottante), sûreté, privilège, nantissement, garantie, trust, droit de compensation ou autres droits des tierces parties ou intérêt (légal ou équitable), incluant tout transfert par voie de sûreté, réserve de titres ou autres sûretés de tous types, toutefois créées ou découlées, ou tout autre contrat ou règlement (incluant une vente et contrat de rachat) ayant des effets similaires;

«Valeur Estimée Brute de l'Actif»

A la signification telle que décrite à l'article 7.5;

«Entité Exclue»

Signifie:

(a) Toute personne par laquelle Goodman Europe (Lux) S.A. ou toute Personne Liée a été nommée en qualité de conseiller d'investissements ou conseiller d'actifs ou gérant (de manière discrétionnaire ou non), autres que Goodman Limited ou qu'une Personne Liée à elle; ou

(b) Tout fond, société de participation, club d'investissement, structures d'investissement collectives de type ouvert, tout véhicule d'investissement commun ou entité similaire (constituée ou non) qui est détenu partialement, géré ou conseillé par Goodman Europe (Lux) S.A. ou par une des Personnes Liées à elle;

pourvu que Goodman Europe (Lux) S.A. (ou toute personne nommée par celle-ci en qualité de conseiller d'investissements ou conseiller en services de propriété pour la Société qui est une Personne Liée à Goodman Limited) sera considérée comme une Entité Exclue;

«Exercice Social»

En relation avec la Société, signifie un exercice comptable d'une période de douze (12) mois se terminant le 31 décembre, mais lors de la première année de constitution de la Société, signifie la période commençant le jour de la constitution de la Société et se terminant le 31 décembre 2010, et pour la dernière année de la Société, la période du 1^{er} janvier de cette année à la date de dissolution de la Société;

«Valeur Brute de l'Actif»

Signifie la valeur brute de tous les actifs de la Société et de tous les avoirs des véhicules d'investissement indirects prenant en considération le montant qui devrait être distribué à l'Associé concerné si les avoirs de la Société ont été vendus à la date de la Notification Achat-Vente de la Société pour la Valeur Estimée Brute de l'Actif et la Société et ses filiales ont été liquidées et toutes les dettes et obligations du groupe repayées ou déchargées et les produits résultant de cette liquidation ont été distribués aux Associés;

«Luxembourg»

Signifie le Grand Duché de Luxembourg;

«Trimestre»

Signifie un trimestre de l'Exercice Social, chacun de ces trimestres se terminant au 31 mars, 30 juin, 30 septembre ou 31 décembre;

«Fin du Trimestre»

Signifie le dernier jour de chaque Trimestre;

«Domaines Réservés»

Signifie tous domaines réservés repris dans tout Pacte d'Associés notamment la liquidation de la société et de ses véhicules d'investissement indirect, incluant:

(a) La méthode de dessaisissement de tous les actifs de la Société comme un portefeuille ou comme des propriétés individuelles;

(b) L'admission d'un Associé tiers dans la Société; et

(c) La modification des Statuts ou des statuts de tout véhicule d'investissement indirect.

«Part Sociale»

Signifie toute part sociale dans le capital social souscrit de la Société, quelle qu'en soit la classe, ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, et l'expression «Parts Sociales» sera interprétée en conséquence;

«Associé»

Signifie toute personne inscrite dans le registre de la Société, conformément à l'article 185 de la Loi sur les Sociétés Commerciales, comme détenteur d'une Part Sociale à tout moment et l'expression les «Associés» sera interprétée en conséquence; et

«Pacte d'Associés»

Signifie tout pacte d'associés en cours qui pourrait être conclu entre la Société et les Associés en relation avec la Société.

Les termes dans ces définitions au singulier incluent le pluriel et vice-versa.

Art. 2. Forme sociale. Il existe une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois applicables à cette société (ci-après la «Société»), et en particulier la Loi sur les Sociétés Commerciales, ainsi que par les Statuts, lesquels spécifient en leurs articles 7.1 et 9 les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 3. Objet social. L'objet social de la Société est (a) l'acquisition et la détention des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes les entreprises luxembourgeoises et/ou étrangères, ainsi que l'administration, le développement et la gestion de ces participations et (b) l'investissement, l'acquisition, la disposition et la détention par tous moyens (incluant mais n'étant pas limité à l'acquisition, les transferts, les sous-participations, les dérivés de crédit, de garantie ou autrement) de prêts, obligations et autres instruments de dette, actions, warrants et autres titres ou droits, incluant mais n'étant pas limitée, tous types d'actions, de billets à ordre, d'obligations, de titres convertibles et de swaps et autres produits dérivés, et toutes combinaisons de ce qui précède, dans chaque cas facilement négociable ou non, et les obligations (incluant mais n'étant pas limité aux obligations de couverture synthétiques).

La Société peut accorder toute assistance financière à des entreprises dans lesquelles la Société détient une participation ou qui font partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient, entre autres, la fourniture de prêts et l'octroi de garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit à l'égard de ses propres dettes et obligations ou de celles de toutes autres sociétés du groupe.

La Société peut également (a) emprunter sous quelque manière ou forme que ce soit et émettre à titre privé des obligations, billets à ordre, titres, obligations et certificats aux fins énumérées dans les paragraphes précédents, (b) accorder des sûretés sur tout ou partie des actifs de la Société en vue et pour les fins mentionnées dans les paragraphes précédents, (c) conclure des contrats, incluant mais n'étant pas limité à, des contrats de garantie, des contrats de crédit, des contrats de marketing, des contrats de vente, des contrats de services, des garanties bancaires et des contrats de gestion de liquidités et des contrats créant des sûretés en vue et dans l'objet des paragraphes précédents et (d) investir, directement ou indirectement, dans le développement ou l'utilisation commerciale de propriété ou des biens immobiliers.

L'objet de la Société tel que spécifié dans les paragraphes précédents doit être interprété dans le sens le plus large de manière à inclure toute activité, opération, transaction ou objectif qui y est directement ou indirectement lié étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée par le secteur financier.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Dénomination. La Société a la dénomination "Goodman Princeton Holdings (Lux) S.à r.l."

Art. 6. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg-ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut-être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du Gérant unique ou en cas de pluralité de Gérants, par décision du Conseil.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 7. Capital social – Parts sociales.

7.1 - Capital social

Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales comme suit:

Classes de Parts Sociales	Nombre de Parts Sociales
Parts Sociales A	2.500
Parts Sociales B	10.000
TOTAL	12.500

Toutes d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) par Part Sociale sont entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les Parts Sociales sont détenues par un seul Associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi sur les Sociétés Commerciales. Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi sur les Sociétés Commerciales trouveront à s'appliquer, parmi d'autres, chaque décision de l'Associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui devront être établis par écrit.

7.2 - Participation aux profits

Chaque Part Sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre de Parts Sociales existantes.

7.3 - Indivisibilité des Parts Sociales

Envers la Société, les Parts Sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7.4 - Transfert de Parts Sociales

Aucun Associé n'est autorisée à vendre, transférer, accorder toute Charge ou autrement disposer de toute Part Sociale ou accorder tout intérêt sur toute Part Sociale, excepté lorsqu'il est expressément permis sous et en conformité avec les dispositions des présents Statuts et/ou tout Pacte d'Associés existant.

Un Associé peut en tout temps transférer tout (mais non une partie) de ces Parts Sociales à toutes autres Personnes Liées en conformité avec les conditions requises par les articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés Commerciales et les dispositions de tout Pacte d'Associés existant pourvu que:

- Le cédant apporte la preuve que les autres Associés peuvent raisonnablement demander que le cessionnaire soit une Personne Liée au cédant et peut respecter les obligations de son coté dans tout Pacte d'Associés en vigueur;
- La Société ou les autres Associés ne sont pas affectés défavorablement par ce transfert;
- Tous les frais et dépenses relatifs à ce transfert sont supportés par le cédant et les autres Associés de la Société sont indemniés en conséquence;
- Si le cessionnaire cesse d'être une Personne Liée du cédant, le cessionnaire devra, et le cédant devra obtenir que le cessionnaire devra, immédiatement transférer toutes les Parts Sociales qu'il détient du cessionnaire ou de tout autre Personne Liée du cessionnaire; et
- Tout (mais pas une partie) droit de l'Associé à tout instrument financier émis par la Société ont été transférés en même temps que le transfert des Parts Sociales.

Les Parts Sociales ne peuvent être transmises inter vivos à des non-Associés à moins que les Associés ne l'acceptent unanimement.

Les transferts des Parts Sociales doivent être enregistrés par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Les transferts ne peuvent être opposables à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de leur notification à la Société ou de leur acceptation sur base des dispositions de l'article 1690 du Code Civil et/ou de tout Pacte d'Associés existant.

Aucune des Parts Sociales ne peuvent être attribuées ou transférées à, et personne ne peut être enregistré comme un détenteur de Parts Sociales, à moins qu'il soit entré et qu'il ait délivré à la Société un acte d'adhésion à tout Pacte d'Associés applicable sous une forme légalement contraignante.

7.5. Option d'Achat – Vente

A tout moment après le 10 juin 2013, tout Associé souhaitant sortir de la Société (l'«Offrant») peut notifier (la «Notification Achat-Vente de la Société») à la Société et aux autres Associés (le «Destinataire de l'Offre») indiquant que l'Offrant exerce son droit suivant cet article 7.5 et spécifiant l'estimation de l'Offrant de la Valeur Brute de l'Actif de la Société (la «Valeur Estimée Brute de l'Actif») de laquelle le prix correspondant par Part Sociale A ou par Part Sociale B (le cas échéant) et la valeur de tout instrument financier émis par la Société détenu par l'Associé considéré sera calculé en conformité avec les règles de cet article 7.5. et auquel le Destinataire de l'Offre peut choisir, soit:

- d'acheter l'intérêt de l'Offrant dans la Société (l'«Offre d'Achat de la Société»); ou
- de vendre l'intérêt du Destinataire de l'Offre dans la Société à l'Offrant (l'«Offre de Vente de la Société»),

pourvu que, le prix par Part Sociale A ou par Part Sociale B (le cas échéant) et le prix de tout instrument financier émis par la Société, qui a été offert par l'Offrant sera déterminé par référence à la valeur des Parts Sociales y relatives et tout instrument financier émis par la Société prenant en considération le montant qui devrait être distribué à l'Associé y relatif si les avoirs de la Société étaient vendus à la date de la Notification Achat-Vente de la Société pour la Valeur Estimée Brute de l'Actif et la Société et ses filiales étaient liquidées et toutes les dettes et obligations de la Société et de ses filiales directes et indirectes repayées ou déchargées et les produits résultant de cette liquidation étaient distribués aux Associés en conformité avec les dispositions de tout Pacte d'Associés existant, à condition que le prix par Part Sociale A ou Part Sociale B (le cas échéant) et le prix de tout instrument financier émis par la Société devra être ce montant tel que décidé entre le Destinataire de l'Offre et l'Offrant, en conformité avec les principes contenus dans cet article 7.5 ou, lorsque ce montant ne peut pas être accepté, à être déterminé par les auditeurs de la Société en conformité avec les principes contenus dans cet article 7.5 (ou s'ils n'aboutissent pas, ou refusent de le faire) une société de réviseurs d'entreprise en accord avec les Associés ou en l'absence de défaut d'accord nommé par le président (ou la personne disponible la plus élevée dans l'hierarchie après celui-ci) de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises par la demande de tout Associé. L'auditeur (ou les réviseurs d'entreprise) devra agir en qualité d'expert (et non comme en arbitre) et la détermination de l'auditeur

(ou des réviseurs d'entreprise) devra être définitive et liant les parties exceptées pour des erreurs manifestes qui seront corrigées immédiatement.

Dès la remise de la Notification Achat-Vente de la Société, le Destinataire de l'Offre doit avoir l'option de choisir d'accepter soit l'Offre d'Achat de la Société soit l'Offre de Vente de la Société, dans chaque cas moyennant une notification écrite à la Société et les autres Associés dans les soixante (60) jours après la date de la remise de la Notification Achat-Vente de la Société ou si plus tard, lorsque le prix par Part Sociale A ou par Part Sociale B (le cas échéant) et le prix de tout instrument financier émis par la Société décidé d'un commun accord ou déterminé, à défaut le Destinataire de l'Offre sera censé avoir accepté l'Offre de Vente de la Société.

Lors de l'acceptation (ou de la censée acceptation) de l'Offre d'Achat de la Société ou de l'Offre de Vente de la Société, le cas échéant, les Associés devront effectuer le transfert de l'intérêt y relatif dans la Société au prix correspondant par Part Sociale ou au prix de chaque instrument financier émis par la Société. L'achèvement de la vente et de l'achat de l'intérêt y relatif dans la Société devra prendre place au siège social de la Société à une date qui est trente (30) Jours Ouvrables après la date d'acceptation (ou de censée acceptation).

Si le Destinataire de l'Offre accepte l'Offre d'Achat de la Société mais le Destinataire de l'Offre omet de payer le prix correspondant par Part Sociale ou pour tout instrument financier émis par la Société ou de compléter le transfert de l'intérêt de l'Offrant dans la Société dans le délai prescrit de trente (30) Jours Ouvrables après la date de remise de la relative notification ou acceptation, autre que par la faute ou retard de l'Offrant, l'Offrant peut, dans les cent quatre-vingt (180) jours après l'expiration du délai prescrit de trente (30) Jours Ouvrables, vendre ses intérêts dans la Société à une partie tierce, pourvu que le prix d'achat de cet intérêt ne soit pas inférieur à quatre-vingt-cinq pourcent (85 %) du prix par Part Sociale et pour tout instrument (le cas échéant) émis par la Société des Parts Sociales de l'Offrant et tout instrument financier émis par la Société accordé ou déterminé en conformité avec cet article 7.5.

L'Associé acquérant l'autre intérêt de l'Associé dans la Société suivant les dispositions de cet article 7.5 peut désigner une autre personne (y compris une partie-tierce), sous réserve du respect des dispositions des articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés Commerciales, pour acheter l'autre intérêt de l'Associé dans la Société, à condition que l'Associé cédant reçoive le prix par Part Sociale et pour tout instrument financier émis par la Société suivant l'Offre d'Achat de la Société ou l'Offre de Vente de la Société.

7.6 - Enregistrement de Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales sont nominatives.

Art. 8. Gérance.

8.1 - Nomination et révocation

La Société est gérée par un ou plusieurs Gérants. Si plusieurs Gérants sont nommés, ils constitueront le Conseil. Chaque Gérant sera nommé par l'assemblée générale des Associés en qualité de Gérant A ou en qualité de Gérant B. Le (s) Gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement Associé(s).

Les Gérants sont nommés par l'assemblée générale des Associés suivant les règles ci-dessous:

7.1.1. Les détenteurs de Parts Sociales A devront présenter une liste conjointe d'au maximum trois (3) candidats incluant au moins un (1) résident luxembourgeois;

7.1.2. Les détenteurs de Parts Sociales B devront présenter une liste conjointe d'au maximum quatre (4) candidats incluant au moins deux (2) résidents luxembourgeois;

7.1.3. L'assemblée générale des Associés devra nommer jusqu'à deux (2) Gérants A mais pas moins d'un (1) Gérant A, incluant au moins un (1) résident luxembourgeois, de la liste des candidats désignés par les détenteurs de Parts Sociales A et jusqu'à trois (3) Gérants B mais pas moins de deux (2) Gérants B, incluant au moins deux (2) résidents luxembourgeois, de la liste des candidats désignés par les détenteurs de Parts Sociales B.

Les Gérants peuvent être révoqués ad nutum par l'assemblée générale des Associés. Dans ce cas un remplaçant sera nommé suivant les règles ci-dessus.

Dans le cas où un Gérant A démissionne ou est révoqué, les détenteurs de Parts Sociales A devront présenter une liste conjointe d'au moins deux (2) candidats et l'assemblée générale des Associés devra nommer un nouveau Gérant A de cette liste en remplacement du Gérant A démissionnaire/révoqué. Dans le cas où le Gérant A démissionnaire/révoqué était un résident luxembourgeois, le candidat désigné devra aussi être un résident luxembourgeois.

Dans le cas où un Gérant B démissionne ou est révoqué, les détenteurs de Parts Sociales B devront présenter une liste conjointe d'au moins deux (2) candidats et l'assemblée générale des Associés devra nommer un nouveau Gérant B de cette liste en remplacement du Gérant B démissionnaire/révoqué. Dans le cas où le Gérant B démissionnaire/révoqué était un résident luxembourgeois, le candidat désigné devra aussi être un résident luxembourgeois.

8.2 - Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi sur les Sociétés Commerciales ou les présents Statuts à l'assemblée générale des Associés relèvent de la compétence du Gérant unique, ou en cas de pluralité de Gérant du Conseil.

8.3 - Représentation et pouvoirs de signatures

Dans les rapports avec les tiers et la justice, les Gérants auront tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social de la Société et sous réserve du respect des termes du présent article 8.3.

La Société sera engagée (A) par la seule signature de son Gérant unique ou par la signature unique de tout Gérant si seulement des Gérants A ou seulement des Gérants B sont nommés ou (B) par la signature conjointe de deux Gérants si un Gérant A et un Gérant B ont été nommés.

Le Gérant unique ou en cas de pluralité de Gérants, le Conseil pourra déléguer son/ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le Gérant unique ou en cas de pluralité de Gérants, le Conseil déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et toutes autres conditions relatives à ce mandat.

8.4 - Président, secrétaire, procédures

Le Conseil peut choisir parmi ses membres un Président.

Le Président sera nommé par le Conseil suivant les règles ci-dessous:

8.4.1. le poste de Président sera tenu pour une période alternative de six (6) mois par un Gérant A ou un Gérant B;

8.4.2. le Président doit être un résident luxembourgeois;

8.4.3. le premier Président sera nommé parmi les Gérants A;

8.4.4. en cas d'égalité des votes, le Président n'aura pas de voix prépondérante; et

8.4.5. dans l'éventualité où le Président ne serait pas en mesure d'assister à toute réunion du Conseil, un autre Gérant de la même classe agira en qualité de Président à la dite réunion.

Le Conseil peut également désigner un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être un Gérant et qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil.

Le Conseil doit se réunir sur une base régulière, et dans tous les cas dans une période de deux (2) mois suivant chaque Fin de Trimestre.

Les réunions du Conseil sont convoquées par tout Gérant dans un délai d'au moins soixante-douze (72) heures spécifiant la date, l'heure et l'endroit de la réunion ainsi que les points qui y seront traités. Le Conseil peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les Gérants sont présents ou représentés et ont renoncé aux formalités et conditions de convocation.

Les résolutions du Conseil seront constatées par des procès-verbaux, qui seront signés par le Président, ou en son absence par un Gérant A et un Gérant B ou par un notaire et seront déposés dans les livres de la Société.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le Président, par le secrétaire ou par tout Gérant.

Le Conseil délibère et agit valablement seulement si (i) une majorité de Gérants est présente ou représentée, (ii) une majorité des Gérants présents le sont à Luxembourg durant toute la durée de la réunion, et (iii) un (1) Gérant A et deux (2) Gérants B sont présents ou représentés. Si le quorum des Gérants n'est pas présent pendant toute la durée de la réunion du Conseil, cette réunion sera ajournée et convoquée à nouveau à la date et à l'endroit au Luxembourg tel que déterminé par les Gérants présents (dans la mesure où cette convocation à cette heure, date et endroit de la réunion convoquée à nouveau soit donnée à chaque personne autorisée à participer à la réunion au moins quarante-huit (48) heures avant la réunion).

Les résolutions seront adoptées si elles sont approuvées par au moins la majorité des votes des Gérants A et la majorité des votes des Gérants B présents ou représentés à cette réunion.

Lorsqu'il y a une égalité de vote parmi les Gérants A ou parmi les Gérants B, le cas échéant, entre ceux qui votent en faveur et ceux qui votent contre une résolution, alors ces Gérants seront considérés comme ayant voté contre la résolution proposée.

Tout Gérant A pourra agir à toute réunion du Conseil en désignant par écrit un autre Gérant A comme son représentant. Un Gérant A pourra également désigner un autre Gérant A pour le représenter par téléphone, cette désignation devant dans ce cas être confirmée dans un second temps.

Tout Gérant B pourra agir à toute réunion du Conseil en désignant par écrit un autre Gérant B comme son représentant. Un Gérant B pourra également désigner un autre Gérant B pour le représenter par téléphone, cette désignation devant dans ce cas être confirmée dans un second temps.

Les décisions prises par écrit, approuvées et signées par tous les Gérants, produiront le même effet que les décisions prises lors d'une réunion du Conseil, pourvu qu'au moins la majorité des Gérants signant ces résolutions l'ait fait à Luxembourg. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents distincts.

Tout Gérant peut participer aux réunions du Conseil par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication par lesquelles toutes les personnes participant à la réunion par ce procédé peuvent s'entendre les unes les autres, la participation de cette manière sera considérée comme équivalente à une présence en personne à une telle réunion pourvu qu'au moins une (1) réunion du Conseil dans une période de douze (12) mois soit tenue en personne.

8.5 - Responsabilité des Gérants

Le(s) Gérant(s) ne contracte(nt), en raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relative aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société.

Art. 9. Assemblée générale des associés. L'Associé unique exerce tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des Associés.

En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de Parts Sociales qu'il détient. Chaque Associé possède un droit de vote équivalent au nombre de Parts Sociales détenues par lui. Toute assemblée générale des Associés peut délibérer et agir valablement seulement si tous les Associés sont présents ou représentés. Les décisions collectives sont seulement valablement prises pour autant qu'elles soient adoptées par l'ensemble des Associés détenant l'ensemble des Parts Sociales A et les Parts Sociales B.

Les Domaines Réservés requièrent une approbation unanime de l'assemblée générale des Associés.

Art. 10. Assemblée générale annuelle des associés. Si le nombre des Associés est supérieur à vingt-cinq (25), une assemblée générale annuelle des Associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi sur les Sociétés Commerciales, au siège social de la Société ou à tout autre endroit et heure à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le premier lundi du mois de juin à 11 heures 30. Si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle doit se tenir le prochain Jour Ouvrable suivant. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger si, de l'avis unanime et définitif du Conseil, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 11. Vérification des comptes. Si le nombre des Associés est supérieur à vingt-cinq (25), les opérations de la Société devront être contrôlées par un (1) ou plusieurs commissaires conformément à l'article 200 de la Loi sur les Sociétés Commerciales, qui n'a pas besoin d'être Associé. S'il y a plus d'un (1) commissaire, les commissaires doivent agir en collège et former le conseil de surveillance.

Art. 12. Exercice social - Comptes annuels.

12.1 - L'Exercice Social

L'Exercice Social de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

12.2 - Les comptes annuels

Chaque année, le Gérant unique, ou en cas de pluralité de Gérants, le Conseil dresse un inventaire, indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société, ainsi que le bilan et le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

Chaque Associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaire(s) constitué conformément à l'article 200 de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

Art. 13. Distribution des profits.

13.1 - Général

Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour être alloué à la réserve légale, et aussi longtemps que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux Associé(s) en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

La décision de procéder à une distribution, qui portera aussi sur la détermination du montant de cette distribution sera prise par l'assemblée générale des Associés.

12.2 - Dividendes Intérimaires

Le Gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil pourra, sous réserve des conditions suivantes, décider de distribuer des avances sur dividendes:

- a) les comptes annuels du dernier Exercice Social ont été approuvés;
- b) un état comptable intérimaire doit être préparé datant de moins de deux mois au jour de la décision du Gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de distribuer des avances sur dividendes; et
- c) le montant à distribuer ne peut excéder le montant total des résultats réalisés depuis la fin du dernier Exercice Social pour lequel des comptes annuels ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés ainsi que des prélèvements effectués sur les réserves disponibles à cet effet et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation établie par la Loi sur les Sociétés Commerciales ou les Statuts.

Dans tous les cas, la distribution d'avances sur dividendes reste soumise à l'article 201 de la Loi sur les Sociétés Commerciales, qui prévoit une action en répétition contre le(s) Associé(s) qui ont reçus des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis par la Société. Cette action en répétition se prescrit par cinq (5) ans à partir du jour de la distribution.

Art. 14. Dissolution - Liquidation. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'Associé unique ou d'un des Associés.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale des Associés dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Art. 15. Référence à la loi sur les sociétés commerciales. Référence est faite aux dispositions de la Loi sur les Sociétés Commerciales pour toutes matières pour lesquelles aucune disposition n'est incluse dans les présents Statuts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que le comparant a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête dudit comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. OOSTVOGELS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 juin 2010. Relation: LAC/2010/27238. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Releveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME – délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 20 juillet 2010.

Référence de publication: 2010097408/858.

(100108886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2010.

Spotify Technology S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 123.052.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2010091644/11.

(100101596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Spotify Technology S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 123.052.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire en date du 30 juin 2010:

L'Assemblée a décidé;

1. De renouveler le mandat de la société Ernst and Young Luxembourg S.A. ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L - 5365 Munsbach Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes de la Société, jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011.

2. De renouveler le mandat de Mr Martin Lorentzon et Mr Daniel Ek en tant qu'administrateurs de catégorie A de la Société, ainsi que Mr Klaus Hommels, Mr Franck Bohnke, Mr Pär-Jörgen Pärsson, Mr Francis Meehan, Mr Fredrik Cassel et Mr Sean Parker en tant qu'administrateurs de catégorie B de la Société, jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2010091645/18.

(100101630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Big Smile S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 77.194.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 5 juillet 2010 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 5, Rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au 40, Avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010091762/14.

(100101999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

Travel Retail Investment S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 111.854.

Comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010091653/12.

(100101500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Travel Retail Investment S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 111.854.

Comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010091654/12.

(100101502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Technicalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 36.400.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010091656/10.

(100101519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Monier Investissement S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 136.625.

In the year two thousand and ten, on the twenty-ninth day of June.

Before us Maître Edouard Delosch, notary, residing at Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Monier Investissement S.C.A., a société en commandite par actions governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg on 24 January 2008, published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 29 March 2008 number 770 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 136.625 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended following a deed of Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg dated 31 March 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 2 June 2008 number 1347.

The meeting was declared open at 2.00 p.m. with Maître Nicolas GAUZÈS, lawyer, with professional address in Luxembourg in the chair, who appointed as secretary Maître Pierre-Alexandre LECHANTRE, lawyer, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Maître Jennifer FERRAND, lawyer, with professional address in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record the following:

(i) That the agenda of the meeting was the following:

Agenda

1 To dissolve the Company and to put the Company into liquidation.

2 To appoint the liquidator.

3 To determine the powers to be given to the liquidator and the remuneration of the liquidator.

4 Miscellaneous.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of the shares held by the shareholders are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the proxies of the represented shareholders, signed by the proxyholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

(iv) That it results from the attendance list that the one (1) class B share and two hundred twenty nine thousand (229.000) class A shares are represented.

(v) That the shareholders have been convened at a general shareholders' meeting on 30 April 2010, at 10.00 a.m. with the same agenda. At this general shareholders' meeting, the quorum was not reached and no resolution was adopted.

(vi) That this second meeting was duly convened on this date, time and location by convening notices published:

- in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1092 of 26 May 2010 and n° 1222 of 11 June 2010;
- in the Tageblatt on 26 May 2010 and on 11 June 2010; and
- in the Luxemburger Wort on 26 May 2010 and on 11 June 2010.

(vii) That the meeting can therefore validly deliberate regardless of the capital represented in accordance with article 67-1 of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

(viii) That the meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the meeting, after deliberation and upon proposal by the Manager of the Company has voted upon the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders resolved to dissolve the Company and to put the Company into liquidation with immediate effect.

For: two hundred twenty nine thousand one (229.001) shares

Against: nil

Abstention: nil

The resolution is therefore adopted.

Second resolution

The general meeting of shareholders resolved to appoint FINANCIÈRE DAUNOU 11 S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 124.312, as liquidator.

For: two hundred twenty nine thousand one (229.001) shares

Against: nil

Abstention: nil

The resolution is therefore adopted.

Third resolution

The general meeting of shareholders resolved that, in performing his duties, the liquidator shall have the broadest powers to carry out any act of administration, management or disposal concerning the Company, whatever the nature or size of the operation.

The liquidator shall have the corporate signature and shall be empowered to represent the Company towards third parties, including in court either as a plaintiff or as a defendant.

The liquidator may waive all property and similar rights, charges, actions for rescission; grant any release, with or without payment, of the registration of any charge, seizure, attachment or other opposition.

The liquidator may in the name and on behalf of the Company and in accordance with the law, redeem shares issued by the Company.

The liquidator may under his own responsibility, pay advances on the liquidation profits to the shareholders.

The liquidator may under his own responsibility grant for the duration as set by him to one or more proxy holders such part of his powers as he deems fit for the accomplishment of specific transactions.

The Company in liquidation is validly bound towards third parties without any limitation by the sole signature of the liquidator for all deeds and acts including those involving any public official or notary public.

The general meeting of shareholders resolved that the liquidator should not receive any specific remuneration for the performance of its duties.

For: two hundred twenty nine thousand one (229.001) shares

Against: nil

Abstention: nil

The resolution is therefore adopted.

There being no other business on the agenda, the meeting was adjourned at 2.30 p.m.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, who are known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, such persons signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-neuf juin,

Par-devant nous, Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Monier Investissement S.C.A., une société en commandite par actions régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg du 24 janvier 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 29 mars 2008 numéro 770 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136.625 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés la dernière fois par un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg en date du 29 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 2 juin 2008 numéro 1347.

L'assemblée a été déclarée ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Maître Nicolas GAUZÈS, avocat, domicilié professionnellement à Luxembourg, qui a désigné comme secrétaire Maître Pierre-Alexandre LECHANTRE, avocat, domicilié professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a choisi comme scrutateur Maître Jennifer FERRAND, avocat, domicilié professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président a exposé et prié le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

Ordre du jour

1 Dissolution de la Société et mise en liquidation de la Société.

2 Nomination d'un liquidateur.

3 Détermination des pouvoirs conférés au liquidateur et de la rémunération du liquidateur.

4 Divers.

(ii) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions détenues par les actionnaires, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées par les membres du bureau et le notaire soussigné resteront pareillement annexées au présent acte.

(iv) Qu'il résulte de la liste de présence que l'action de catégorie B et deux cent vingt neuf mille (229.000) actions de catégorie A sont représentées.

(v) Que les actionnaires ont été convoqués à une assemblée générale des actionnaires le 30 avril 2010 à 10h00 avec le même ordre du jour. A cette assemblée générale des actionnaires, le quorum n'a pas été atteint et aucune résolution n'a été adoptée.

(vi) Que cette seconde assemblée a été convoquée à ces date, heure et lieu par convocations publiées:

- dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 1092 du 26 mai 2010 et n°1222 du 11 juin 2010;

(vii) - dans le Tageblatt en date des 26 mai 2010 et 11 juin 2010; et

- dans le Luxemburger Wort en date des 26 mai 2010 et 11 juin 2010.

(viii) Que l'assemblée peut valablement délibérer quelque soit la portion du capital représenté conformément à l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

(ix) Que la présente assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération et sur proposition du Gérant, de la Société, a voté les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé la dissolution de la Société et la mise en liquidation de celle-ci, avec effet immédiat.

Pour: deux cent vingt neuf mille et une (229.001) actions

Contre: néant

Abstention: néant

La résolution est par conséquent adoptée.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de nommer FINANCIERE DAUNOU 11 S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.312, comme liquidateur.

Pour: deux cent vingt neuf mille et une (229.001) actions

Contre: néant

Abstention: néant

La résolution est par conséquent adoptée.

Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé que, dans l'exercice de ses fonctions, le liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la Société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations en question.

Le liquidateur disposera de la signature sociale et sera habilité à représenter la Société vis-à-vis des tiers, notamment en justice, que ce soit en tant que demandeur ou en tant que défendeur.

Le liquidateur peut renoncer à des droits de propriété ou à des droits similaires, à des gages, ou actions en rescision, il peut accorder mainlevée, avec ou sans quittance, de l'inscription de tout gage, saisie ou autre opposition.

Le liquidateur peut, au nom et pour le compte de la Société et conformément à la loi, racheter des actions émises par la Société.

Le liquidateur peut, sous sa propre responsabilité, payer aux actionnaires des avances sur le boni de liquidation.

Le liquidateur peut, sous sa propre responsabilité et pour une durée qu'il fixe, confier à un ou plusieurs mandataires des pouvoirs qu'il croit appropriés pour l'accomplissement de certains actes particuliers.

La Société en liquidation est valablement et sans limitation engagée envers des tiers par la signature du liquidateur, pour tous les actes y compris ceux impliquant tout fonctionnaire public ou notaire.

L'assemblée générale des actionnaires a décidé que le liquidateur ne recevrait aucune rémunération spécifique pour l'exécution de ses obligations.

Pour: deux cent vingt neuf mille et une (229.001) actions
 Contre: néant
 Abstention: néant
 La résolution est par conséquent adoptée.
 Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14.30 heures.

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire soussigné par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: N. Gauzès, P-A Lechantre, J. Ferrand, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 1^{er} juillet 2010. Relation: RED/2010/839. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Rambrouch, le 12 juillet 2010.

Référence de publication: 2010094129/191.

(100104721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2010.

Wickla Management S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.250,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 65.942.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise par le Conseil d'Administration en date du 10 juin 2010 que les Administrateurs décident de transférer, à compter du 1^{er} juillet 2010, le siège social de la Société de 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le soussigné atteste par la présente que les administrateurs suivants ont changé d'adresse professionnelle:

* Monsieur Julian Walker de 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg;

* Monsieur Nicholas Antony West, de 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg; et

* Monsieur Richard Edward Jennings, de 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010092265/20.

(100101476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

AMP Capital Investors (CIF European Infrastructure No. 1) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 141.773.

—
RECTIFICATIF

Le bilan rectifié au 31.12.2009 (rectificatif du dépôt du bilan 2009 déposé le 11 juin 2010 n° L100082659) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010091723/11.

(100101959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

Biron S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 122.255.

—
EXTRAIT

En date du 8 juillet 2010, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Frank Walenta, en tant que gérant, est acceptée avec effet immédiat.
- Monsieur Ivo Hemelraad, avec adresse professionnelle au "15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg", est élu nouveau gérant de la société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.
- Le siège social de la société est transféré du "12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg" au "15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg".

Luxembourg, le 8 juillet 2010.

Pour extrait conforme

Marjoleine van Oort

Référence de publication: 2010091765/18.

(100101791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

Carlbo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 135.554.

—
Il résulte de l'assemblée générale ordinaire en date du 16 juin 2010 que:

- Les mandats des administrateurs ainsi que celle du commissaire aux comptes sont prolongés pour une durée d'un an et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2014, à savoir:

* Monsieur Philippe Gimond, né le 11/06/1953 à Neuilly-sur-Seine (France) et demeurant professionnellement à F-83350 Ramatuelle, 6, rue de Casabianca, administrateur de catégorie A;

* Monsieur Gilles Debelut, né le 15/05/1953 à Poitiers (France) et demeurant professionnellement à F-75002 Paris, 48, rue de Montmartre, administrateur de catégorie A;

* Monsieur Gemot Kos, né le 23/01/1970 à Eisenstadt (Autriche) et demeurant professionnellement à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, administrateur de catégorie B;

* Monsieur Thierry Hellers, né le 13/09/1968 à Luxembourg et demeurant professionnellement à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, administrateur de catégorie B;

* G.T. Fiduciaires S.A., ayant son siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg et inscrit au RCSL sous le numéro B121820, commissaire aux comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09.07.2010.

G.T. Experts Comptables Sarl

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010091796/25.

(100101639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

ChTPZ Capital S.A., Société Anonyme.**Capital social: USD 50.000,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 133.770.

—
EXTRAIT

En date du 8 juillet 2010, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Frank Walenta, en tant qu'administrateur, est acceptée avec effet immédiat.
- Monsieur Ivo Hemelraad, avec adresse professionnelle au "15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg", est élu nouvel administrateur de la société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

- Le siège social de la société est transféré du "12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg" au "15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg".

Luxembourg, le 12 juillet 2010.

Pour extrait conforme

Marjoleine van Oort

Référence de publication: 2010091785/18.

(100101970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

Consultants des Beaux Arts S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 147.509.

—
Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique le 24 mai 2010 à 14 heures

L'Actionnaire unique ratifie la démission de Mr. Alexis Kamarowsky, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, de son mandat d'Administrateur.

L'Actionnaire unique ratifie la cooptation de Madame Angelina Scarcelli, née le 13.09.1975 à Thionville (France), avec adresse professionnelle au 7, val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg en tant que nouvel administrateur avec effet au 15 octobre 2009. Le nouvel Administrateur terminera le mandat de son prédécesseur, à savoir jusqu'à l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2014.

Luxembourg, le 24 mai 2010.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2010091788/18.

(100101846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

Graydon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 98.092.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue au siège social de la société le 24 juin 2010 à 10.00 heures

L'Assemblée ratifie la démission de Mr. Alexis Kamarowsky, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, de son mandat d'Administrateur.

L'assemblée ratifie la cooptation de Madame Carine Agostini, née le 27/04/1977 à Villerupt, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg en tant que nouvel administrateur avec effet au 15/10/2009 en remplacement de Mr Alexis Kamarowsky. Elle terminera le mandat de son prédécesseur à savoir jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2015.

Luxembourg, le 24 juin 2010.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2010091905/18.

(100101848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

Dyamatosa Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 57.310.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 5 juillet 2010 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010091841/14.

(100101645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

E.G.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 38.044.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 5 juillet 2010 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010091843/14.

(100101671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

GSCP Sigma (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.911.912,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 132.512.

—
L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 1^{er} juin 2010, a décidé d'accepter:

- la démission de Simon Cresswell comme gérant de la Société avec effet immédiat au 1^{er} juin 2010.

- la démission de Josephine Mortelliti comme gérant de la Société avec effet au 20 avril 2010.

- La nomination avec effet immédiat au 1^{er} juin 2010 de Véronique Menard, née à Le Loroux-Bottereau (France) le 2 octobre 1973, et résidant professionnellement au 133 Peterborough Court, Fleet Street, GB - EC4A 2BB London, Royaume-Uni.

- La nomination avec effet immédiat au 1^{er} juin 2010 de Maxime Nino, né à Arlon (Belgique) le 13 décembre 1983, et résidant professionnellement au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 1^{er} juin 2010, composé comme suit:

- Gerard MEIJSEN

- Véronique MENARD

- Christophe CAHUZAC

- Maxime NINO

- Michael FURTH

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Maxime Nino

Manager

Référence de publication: 2010092818/26.

(100101946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

Titan Series Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 109.087.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010092705/9.

(100103434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2010.
